

ANNEXES

- | | |
|--|--------|
| 1. Carnet des projets urbains | p. 120 |
| 2. Description des projets d'aménagements de voies | p. 151 |

1 Carnet des projets urbains

Projets Evol’urbain en cours sur la plaine rive droite

Nota : extrait des planches des projets «rive droite», issues du Carnet des projets, a’urba, janvier 2020. Pour plus de renseignements, consulter ce document.

15	Bordeaux, Floirac, OIN Garonne-Eiffel	p. 122
16	Floirac, Plaine Sud Garonne	p. 124
17	Floirac, ZAC des Quais	p. 126
18	Floirac, Les Étangs	p. 128
19	Floirac, Libération	p. 130
20	Floirac, Clairière de Flore	p. 132
21	Floirac, Dulong	p. 134
22	Bordeaux, [Re]centres	p. 136
23	Bordeaux, Bastide-Niel	p. 138
24	Bordeaux, Cenon, Floirac, Joliot-Curie	p. 140
25	Bordeaux, Brazza	p. 142
26	Cenon, Mairie Pont Rouge	p. 144
27	Lormont, Berges de Lissandre	p. 146
28	Lormont, Quartier de l’Ermitage / Cascades de Garonne	p. 148

FOCUS MÉTHODOLOGIQUE

- Ce carnet des projets a été réalisé :
- pour avoir une vision la plus complète possible des études et opérations en cours dans le territoire des boulevards, en rive gauche comme en rive droite ;
 - au cours du premier trimestre 2020 (données de 2019) ;
 - sur la base du recensement des projets Évolurb@in¹ pour la partie 1 ;
 - avec l’appui d’un travail cartographique et de terrain, couplé à une analyse foncière pour la partie 2.

Les phases de projet reprennent celles d’Évolurb@in et ont été classées ainsi :

- phase étude = études préliminaires, de faisabilité ;
- phase de préparation = études opérationnelles ;
- phase de réalisation = projet en construction ;
- phase de finalisation = projet terminé mais la procédure de clôture n’a pas encore été réalisée.

Chaque fiche est composée d’une double-page résumant les informations suivantes :

- nom du projet ;
- phase concernée ;
- contexte ;
- objectifs ;
- enjeux et/ou partis d’aménagements ;
- visuels illustratifs ;
- carte d’identité : emprise, occupation avant projet, propriétaire, zonage PLU, vocation, MOA, MOE, type d’opération, procédure opérationnelle, phasage, budget ;
- tableau de répartition des espaces publics ;
- tableau de programmations : programme initial / programme réalisé / restant pour chaque type (logements, locaux d’activités, bureaux, hôtellerie, commerces/services, activités industrielles, équipements).

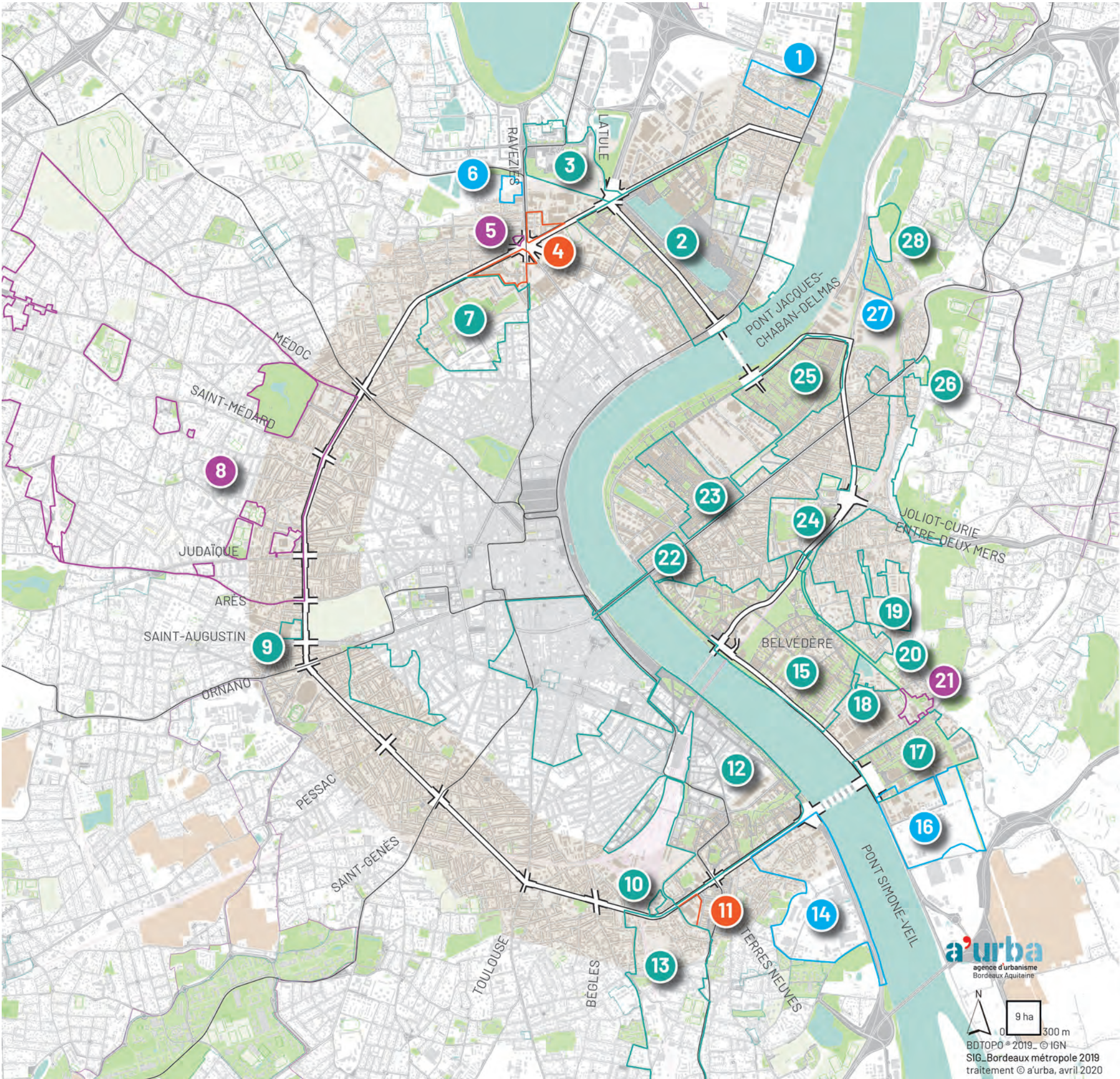
Une future actualisation pourrait être utile pour :

- prendre en compte les ré-orientations de certains projets, au regard notamment des objectifs de la nouvelle mandature ;
- actualiser les chiffres des données programmatiques ;
- intégrer les sites potentiels de veille foncière (après un travail collaboratif avec la Direction du foncier de Bordeaux Métropole).

1. Évolurb@in est un outil au service des stratégies métropolitaines d’aménagement.

L’attractivité de la métropole bordelaise est depuis plusieurs années un sujet largement évoqué. Ces dynamiques se traduisent dans le volume, le rythme et la localisation de la construction immobilière. Depuis 2013, l’a-urba recueille et analyse ce type de données sur une centaine de sites de projets situés sur le territoire de Bordeaux Métropole. Complétées par les opérations créatrices de plus de 5 logements dans le diffus, ces informations sont regroupées dans la base de données appelée « Évolurb@in ». Celle-ci permet une connaissance au service des politiques publiques de l’habitat et de l’aménagement. Elle intègre des données projetées jusqu’à l’horizon 2030.

PROJETS URBAINS À HORIZON 2030



Périmètres de projets Evo'urbain en cours à proximité des Boulevards

- Projet en phase d'étude
 - Projet en phase de préparation
 - Projet en phase de réalisation
 - Projet en phase de finalisation
- Source : Evo'urbain, traitement a'urba 2019

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Claveau (OPA) | 18. Les Étangs (ORU) |
| 2. Bassins à Flot (PAE) | 19. Libération (ORU) |
| 3. Les Aubiers (ANRU) | 20. Clairière de Flore (ORU) |
| 4. Ravezies (ZAC) | 21. Dulong (ORU) |
| 5. Le Bouscat Ravezies | 22. Re-centre (OPAH-RU-PIG-PNRQAD) |
| 6. Îlot-témoin Petit Bruges (ZAC) | 23. Bastide Niel (ZAC) |
| 7. Grand Parc (OPA) | 24. Joliot-Curie (ANRU) |
| 8. Caudéran ville-jardin | 25. Brazza (OPA) |
| 9. Dépôt TBM Lescure | 26. Mairie Pont Rouge (ZAC) |
| 10. Boulevard Albert 1 ^{er} /Cité des Arts (OPA) | 27. Berges de Lissandre (OPA) |
| 11. Cité Numérique (OPA) | 28. Quartier de l'Ermitage (OPA) |
| 12. OIN Saint-Jean-Belcier (ZAC) | |
| 13. OIN Bègles-Faisceau (OPA) | |
| 14. OIN Bègles-Garonne (ZAC) | |
| 15. OIN Garonne-Eiffel (ZAC) | |
| 16. Plaine sud Garonne | |
| 17. ZAC des Quais (ZAC) | |

- Barrières
- Périmètre d'influence des boulevards
- Espaces de nature
- Équipements en plein air / sportifs
- Agriculture / vignes
- Tramway
- Voies ferrées

OPÉRATION EN COURS

15. OIN Garonne-Eiffel PHASE DE RÉALISATION

Contexte

Bordeaux-Euratlantique est l'une des plus vastes opérations d'aménagement de France. Son périmètre s'étend sur une partie des communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. Opération d'intérêt national (OIN), créée en 2010, elle est conduite par l'Établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique. L'OIN est constituée d'une douzaine de quartiers différents sur 738 hectares de part et d'autre de la Garonne. Sa programmation mixte (équipements publics, logements, bureaux, commerces, locaux d'activité, hôtels, etc.) doit lui permettre de localiser 30 000 emplois et de répondre aux besoins en logement de 50 000 personnes d'ici 2030. La ZAC Garonne-Eiffel permet la mise en œuvre d'un projet urbain de 128 ha à cheval entre Bordeaux (81 ha) et Floirac (47 ha). Il s'agit d'affirmer un objectif commun: apporter à la rive droite de la Garonne une identité urbaine contemporaine et une qualité de vie reconnue.

Enjeux urbains

- Reconquérir la Garonne et ses rives et contribuer à la densification du cœur d'agglomération par le développement d'un quartier d'affaires au rayonnement européen.
- Mettre en valeur le territoire qui constitue une porte d'entrée remarquable sur tout le secteur de la rive droite.

Objectifs

- Composer le pendant du quartier d'affaires de la gare (ZAC Saint-Jean Belcier) sur la rive droite et articuler les deux rives autour du pont Simone-Veil par le biais d'un transport en commun dédié.
- Conforter pour partie les activités économiques existantes et insuffler mixité et diversité dans le pôle tertiaire à venir.
- Atténuer les effets de coupures occasionnés par les infrastructures routières et ferroviaires existantes.
- Créer une dynamique de connexion entre les quartiers existants et composer une véritable armature urbaine.
- Mettre en valeur le grand paysage en

dégageant les vues vers la Garonne et les coteaux tout en créant un maillage d'espaces verts structuré et articulé autour du parc aux Angéliques, projet-phare de paysage.

- Faire de ce secteur de la rive droite un belvédère offrant des vues imprenables sur le linéaire de façades XVIII^e sur la rive opposée, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Partis d'aménagement

- Sur la rive droite, une nouvelle entrée de métropole avec des équipements d'agglomération et une programmation tertiaire prolongeant le centre d'affaires.
- Un projet intercommunal entre Bordeaux et Floirac.
- Neuf quartiers anciens et nouveaux valorisant le passé du territoire par une programmation à forte dominante logements, entre berges de la Garonne et coteaux ;
- Deux kilomètres de façade sur la Garonne pour contempler la ville de pierre du XVIII^e classée au patrimoine de l'UNESCO.
- Un projet urbain construit à partir d'éléments remarquables patrimoniaux et paysagers du site : la requalification des quais Deschamps et de la Souys en boulevards urbains, le réaménagement du boulevard Joliot Curie en axe structurant qualitatif, la reconfiguration de la tête de pont Saint-Jean en belvédère, l'aménagement des accès du passage souterrain Trégey, la relocalisation des terrains de plein air du stade Promis.



Site de Cacolac © Bordeaux Euratlantique / TVK



Plan-guide de l'opération © Bordeaux Euratlantique / TVK



Place du Belvédère © Bordeaux Euratlantique / TVK



Place du Belvédère © Bordeaux Euratlantique / TVK



Vue d'ensemble © Bordeaux Euratlantique / TVK

Identification #063-7

Emprise : 128 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonages PLU : UP19-0, UP72-0, UM12*3, UM12-3L35, US1-2, US1-3, US4-3
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage : Établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique (EPA)
Maîtrise d'œuvre : TVK (maîtrise d'œuvre urbaine - plan-guide)
Type d'opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : ZAC
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2035
Coût de l'opération : non disponible

Programme initial (date source 20/09/19)

Total programme initial de construction en m ²	1 133 328
Logements (nombre)	10 840
Logements (SDP en m ²)	755 311
Logements en accession aidée (SHON en m ²)	151 062
Logements en accession libre (SHON en m ²)	339 890
Logements PLS (SHON en m ²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m ²)	264 359
Locaux d'activités (SDP en m ²)	45 221
Bureaux (SDP en m ²)	221 545
Hôtellerie (SDP en m ²)	11 245
Commerces / services (SDP en m ²)	18 664
Activités industrielles (SDP en m ²)	0
Équipements (SDP en m ²)	81 342

Programme réalisé (date source 01/06/19)

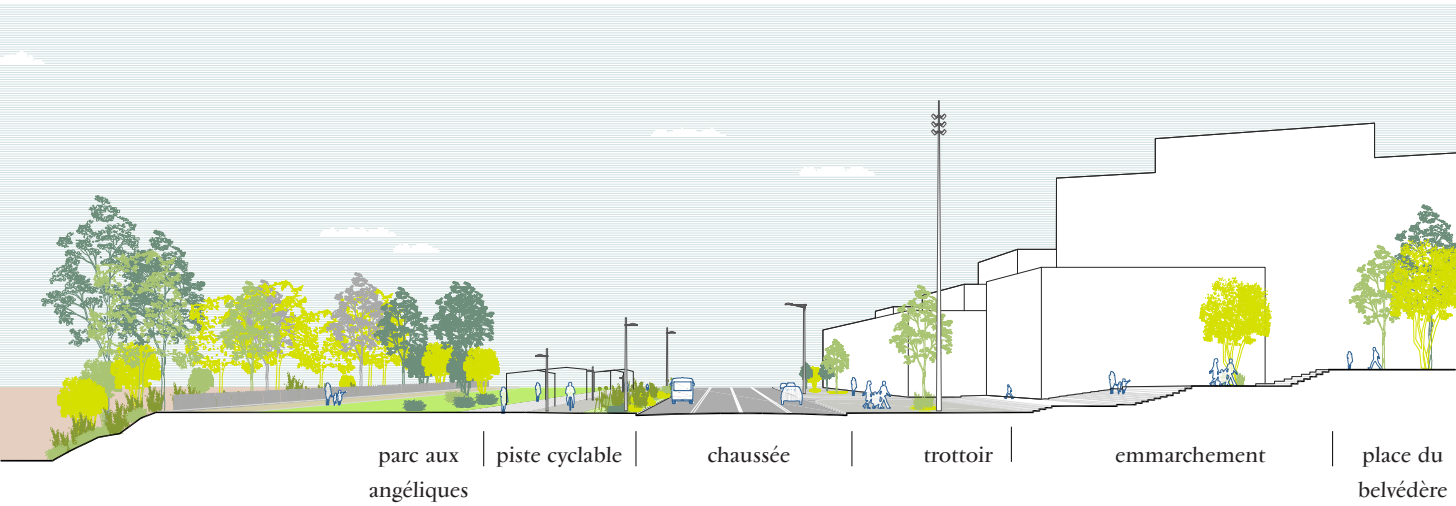
Total programme réalisé de construction en m ²	51 445
Logements (nombre)	474
Logements (SDP en m ²)	33 827
Logements en accession aidée (SHON en m ²)	0
Logements en accession libre (SHON en m ²)	24 052
Logements PLS (SHON en m ²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m ²)	9 775
Locaux d'activités (SDP en m ²)	0
Bureaux (SDP en m ²)	10 370
Hôtellerie (SDP en m ²)	0
Commerces / services (SDP en m ²)	6 955
Activités industrielles (SDP en m ²)	0
Équipements (SDP en m ²)	293

RESTE

1 081 883
10 366
721 484
151 062
315 838
0
254 584
45 221
211 175
11 245
11 709
0
81 049

28 ha d'espaces publics seront :
17 ha d'espaces verts
2 ha d'espaces à dominante minérale
9 ha de voirie et de cheminements doux

Source : « Les projets urbains de la métropole bordelaise », mise à jour février 2019, Bordeaux Métropole.



PROJET EN COURS

16. Plaine Sud Garonne

PHASE DE PRÉPARATION

Contexte

Ce site de projet a fait l'objet du concours Européan 15 de la « Ville productive ». Les communes de la rive droite inscrites dans l'OIN Euratlantique connaissent un développement métropolitain intense, essentiellement constitué de programmes de logements qui ont remplacé d'anciennes activités. En réaffirmant la vocation économique, industrielle ou productive du site Plaine Sud Garonne, Bordeaux Métropole, la Ville et l'EPA souhaitent un remaillage urbain et paysager incluant la voie Eymet (ancienne voie ferrée), des liaisons entre plaine et coteaux et un nouveau rapport au fleuve. La stratégie vise à reconnecter le site au grand paysage, augmenter la porosité du parc d'activités de la Jacquotte et permettre son évolution qualitative et imaginer le devenir des terrains en bord de Garonne (usages, paysage, constructibilité, occupations) pour établir un dialogue avec leurs propriétaires.

Enjeux urbains

- Partiellement inondable, le site d'étude comprend le centre commercial de Bouliac et la ZAC des quais desservie à terme par le pont S. Veil. Il est occupé par plusieurs établissements sensibles dont RTE, hub de distribution électrique (poste de 225.000 volts stratégique pour l'alimentation de la Métropole, 110 emplois), Air Liquide (production et distribution d'oxygène et gaz pour l'industrie et la santé), des plateformes de matériaux ou de recyclage et diverses activités artisanales (parc de la Jacquotte).
- La présence du végétal et de l'eau est marquée par plusieurs boisements et esteyes et la présence de la voie Eymet (projet de liaison cyclable aujourd'hui non connectée au fleuve).
- Peu connu, peu visible et peu attractif, le site de projet est composé d'emprises privées qu'il s'agit de transformer progressivement en partenariat avec leurs propriétaires.

Enjeux économiques

- Concevoir un quartier productif en affirmant une porte métropolitaine : la plaine Sud Garonne constitue la dernière séquence du projet Euratlantique.
- Dans le prolongement de la ZAC des quais, il s'agit de proposer un autre modèle de développement composant avec les activités en présence (emprises industrielles, petites entreprises artisanales) et les ressources paysagères, écologiques, et énergétiques du site, entre Garonne et parc des coteaux.

Objectifs

- Décloisonner les espaces, relier, rendre accessible : la mixité urbaine attendue tient davantage de l'interconnexion que de l'hybridation. En tirant parti de la réalisation du pont Simone Veil, il s'agit de travailler l'accessibilité piétonne, cyclable, fluviale, en traitant les interfaces et les liaisons avec la ZAC des quais, le centre commercial, le centre-bourg de Floirac et le parc des coteaux.
- Proposer des modèles urbains et architecturaux adaptés à l'accueil d'activités productives : le programme envisagé vise à permettre l'accueil d'acteurs et d'entreprises notamment liées à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, aux services innovants et aux nouvelles formes de mobilité, ainsi que des lieux de formation, d'échange ou de partage.
- S'inscrire dans un urbanisme de transition : l'occupation du site implique une coopération entre acteurs publics et privés.
- S'accorder sur une vision d'ensemble et une ambition quant à la vocation du site dans la métropole et sur la rive droite.



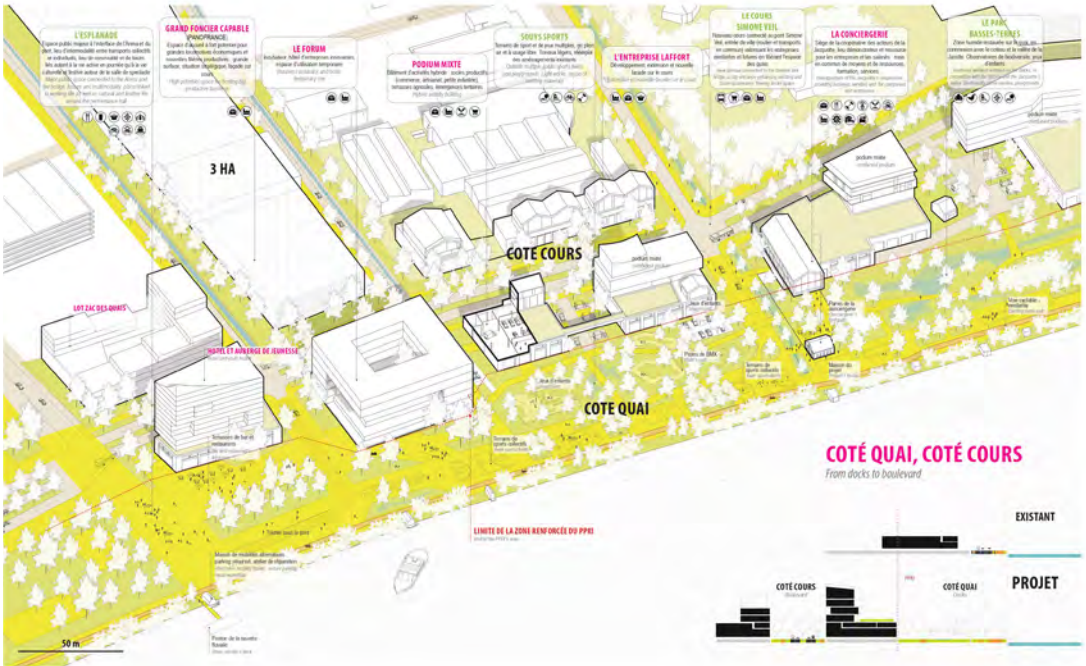
Plan de situation © Européan 15 / Bordeaux Métropole



Vue d'ensemble depuis les coteaux © Europan 15

DES ACTIONS COHÉRENTES ET PHASABLES

Cohérent and phasable actions



Projet Europan 15 lauréat : Souys Lab © Hélène touche / Antoine Musard / Ophélie Touchard

Identification #167-10

Emprise : 80 ha

Occupation avant projet : multiples

Propriétaire : multiples (dont RTE, RDF, privés)

Zonage PLU : US8-4

Vocation : mixité fonctionnelle

Maîtrise d'ouvrage : Établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique (EPA)

Maîtrise d'œuvre : non renseigné

Aménageur désigné : non renseigné

Type d'opération : développement urbain

Procédure opérationnelle : OPA

Phasage / calendrier : en phase de préparation, année prévisionnelle de clôture 2030

Budget : non renseigné

Programme initial (date source 20/12/18)

Total programme initial de construction en m²	26 189
Logements (nombre)	0
Logements (SDP en m²)	0
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	0
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	0
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	1189
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	25 000
Équipements (SDP en m²)	0

Programme réalisé (date source : 20/12/18)

Total programme réalisé de construction en m²	1 865
Logements (nombre)	0
Logements (SDP en m²)	0
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	0
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	0
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	1189
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	676
Équipements (SDP en m²)	0

RESTE

24 324
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
24 324
0

OPÉRATION EN COURS

17. ZAC des Quais PHASE DE RÉALISATION

Contexte

Le Contrat d'agglomération et le Schéma directeur qualifient ce secteur de territoire stratégique pour le rééquilibrage du développement urbain en faveur des quartiers de la rive droite. La commune de Floirac bénéficie de plusieurs dispositifs qui favorisent la venue de nouvelles activités : grand projet de ville, zone franche urbaine, zone de redynamisation urbaine. La ZAC des Quais de Floirac, extension du centre bourg actuel, représente environ 44 ha situés en cœur d'agglomération, bénéficiant d'une desserte directe depuis la rocade. Cette opération devrait contribuer au désenclavement de la rive droite de la Garonne et à la réintégration de ses quartiers défavorisés. Elle confortera et permettra de développer le centre-ville de Floirac et proposera une offre diversifiée de logements. Elle accueillera en outre de nombreux emplois en développant un nouveau pôle d'activités.

Enjeux urbains

- Atténuer les disparités urbaines entre le Haut Floirac et ses ensembles immobiliers récents et le Bas Floirac.
- Contribuer au désenclavement de la rive droite de la Garonne et à la réintégration de ses quartiers défavorisés.
- Conforter et permettre de développer le centre-ville de Floirac en favorisant l'extension du tissu urbain du centre bourg dans sa continuité tant morphologique que fonctionnelle.
- Orienter la commune de Floirac vers le fleuve qui la longe, et offrir une nouvelle façade urbaine.
- Favoriser l'aménagement d'espaces publics susceptibles d'accueillir des commerces et des services.

Enjeux sociaux

- Développer une offre diversifiée de logements et services avec une variété des statuts, locatifs social, intermédiaire ou libre, accession libre ou aidée.
- Développer une mixité fonctionnelle : habitat et activités économiques en veillant à une offre de commerces et services de proximité.

Enjeux économiques

- Accueillir des activités tertiaires et secondaires créatrices d'emplois.
- Développer un nouveau pôle d'activités.

Objectifs

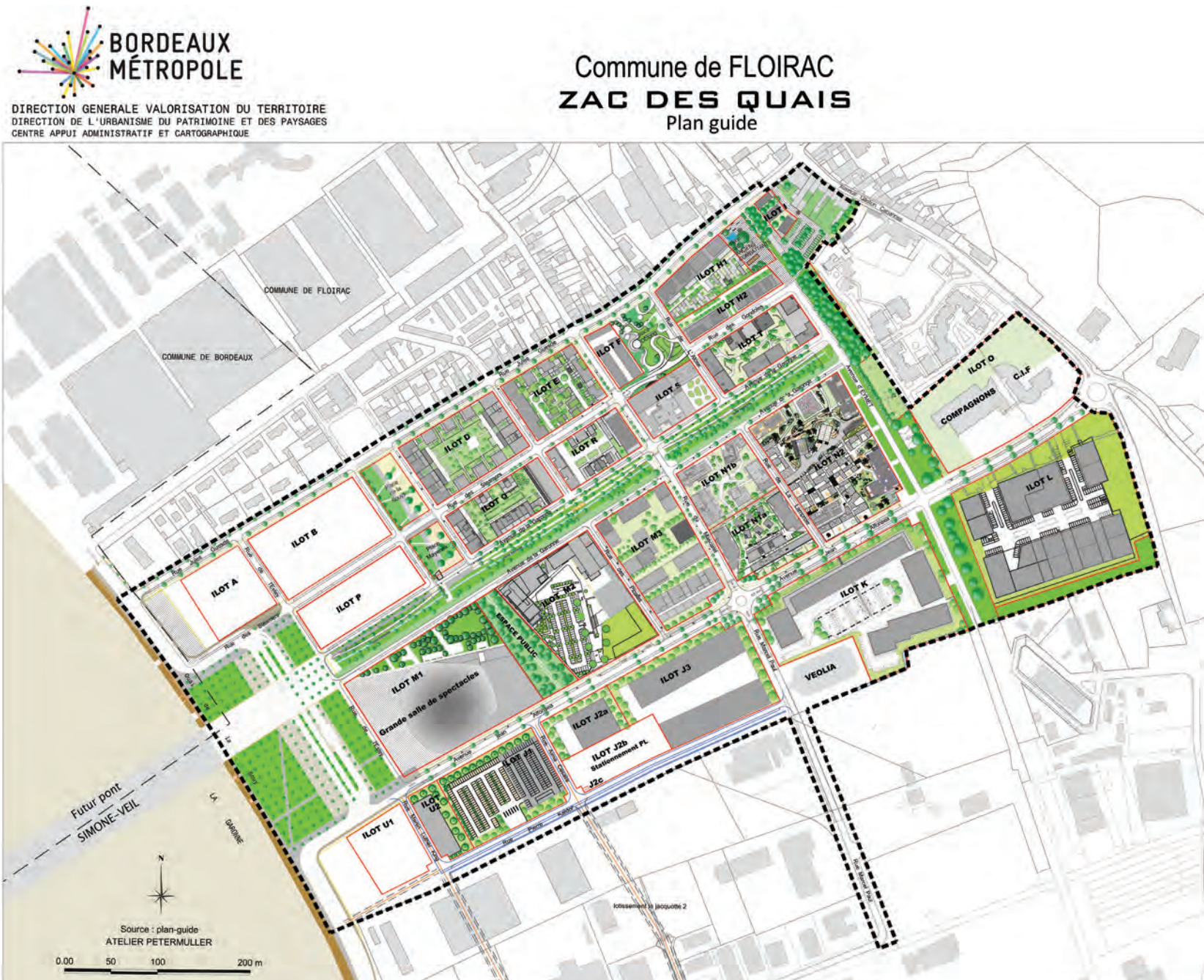
- Renforcer le rôle de la rue Jules Guesde, en faisant d'elle une véritable « entrée de ville » assurant ainsi la liaison entre le quai de la Souys et le centre bourg de Floirac.
- Étendre la zone d'activités, en s'appuyant sur le lotissement d'activités de la Jacquotte.
- Prendre les mesures conservatoires nécessaires au futur franchissement de la Garonne (pont Simone Veil) et établir une nouvelle hiérarchie des voies qui n'encombre pas le centre-ville et l'avenue François Mitterrand.
- N'autoriser aucun transit sur le Rébédech par la création d'un nouveau réseau viaire.
- Mettre en œuvre le prolongement de la rue Émile Combes.
- Conforter le quartier de la rue Jules Guesde, par un habitat de maisons de ville ou de petits immeubles collectifs.
- Développer les différents secteurs d'activités en relation avec les installations environnantes : villages d'entreprises, cité artisanale, entrepôts, pépinières, etc.

Partis d'aménagement

- Traitement des continuités paysagères le long des axes, en particulier celui menant de la Garonne au coteau boisé, et inversement.
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la quasi-totalité des axes structurant Est-Ouest et également rue Émile Combes (axe Nord-sud).
- Aménagement des larges trottoirs.
- Aménagement de l'emprise de la voie ferrée Bordeaux-Eymet pour accueillir à terme un transport en commun en site propre.



L'Aréna © Bouygues construction



Plan masse de l'opération © Bordeaux Métropole / Dominique Petermuller



Ilot R – Le Mascaret © Aquitanis/ King Kong



Espaces extérieurs © Bordeaux Métropole / Dominique Petermuller / Didier Doustain

Identification #167-1

Emprise : 44,6 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonages PLU : UP25*3
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d’ouvrage : Bordeaux Métropole
Maîtrise d’œuvre : Dominique Petermuller (architecte-urbaniste-coordonnatrice de la ZAC)
Type d’opération : renouvellement urbain
Procédure opérationnelle : ZAC
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2022
Coût de l’opération : ZAC totale : 62 433 723 € TTC, dont bilan aménageur : 54 753 723 € TTC et équipements scolaires : 7 680 000 € TTC.
Équipements publics d’intérêt général : 10 672 698 € TTC, dont VRD : 2 992 698 € TTC et groupe scolaire : 7 680 000 € TTC¹.

1. Source : CRAC 2014 – délibération du 18 décembre 2015 dans « Les projets urbains de la métropole bordelaise », mise à jour février 2019, Bordeaux Métropole.

Programme initial (date source 20/09/19)

Total programme initial de construction en m²	222 596
Logements (nombre)	1 400
Logements (SDP en m²)	107 694
Logements en accession aidée (SHON en m²)	32 965
Logements en accession libre (SHON en m²)	52 249
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	22 480
Locaux d’activités (SDP en m²)	37 135
Bureaux (SDP en m²)	2 351
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	2 994
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	72 422

Programme réalisé (date source 04/10/19)

Total programme réalisé de construction en m²	151 552
Logements (nombre)	797
Logements (SDP en m²)	65 306
Logements en accession aidée (SHON en m²)	18 967
Logements en accession libre (SHON en m²)	26 829
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	19 511
Locaux d’activités (SDP en m²)	19 135
Bureaux (SDP en m²)	2 351
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	1 331
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	63 429

RESTE

71 044
603
42 388
13 998
25 420
0
2 929
18 000
0
0
1 090
0
9 993

OPÉRATION EN COURS

18. Les Étangs PHASE DE RÉALISATION



Contexte

La Ville de Floirac s'est lancée dans un projet de renouvellement urbain d'envergure avec le soutien de l'ANRU, des bailleurs, du GIP, de la CUB et d'autres partenaires, dans le cadre du GPV des Hauts-de-Garonne. Ce projet concerne le territoire du bas Floirac, constitué d'un tissu hétérogène avec de vastes secteurs devenus des friches industrielles et des quartiers d'habitats sociaux construits dans les années 70. Il comprend les quartiers Libération, Black Clawson (ex-Clairière de Flore) et les Étangs. Le quartier du bas Floirac est particulièrement enclavé avec seulement quatre franchissements de l'ancienne voie ferrée. Il représente près de la moitié des habitants de la commune ainsi que la plus grande partie des emplois.

Enjeux urbains

Les principaux enjeux de développement résidentiel et commercial de la commune de Floirac se centrent sur la densification urbaine au travers du renouvellement urbain qu'offre la ville basse, en particulier au niveau des friches industrielles. Il s'agit de :

- Compenser l'hétérogénéité du tissu bâti du Bas Floirac.
- Désenclaver l'ensemble du bas Floirac et le rattacher au centre de l'agglomération.
- Recomposer et renouveler le site central.
- Créer des liaisons vers les quartiers voisins.
- Réaffirmer les structures de polarités existantes.
- Résorber les effets de coupure et mailler le territoire.
- Créer un maillage viaire complet et hiérarchisé.
- Redéfinir les équilibres locaux des équipements et atténuer les effets de ségrégation par le logement.

Enjeux sociaux

- Intégrer l'habitat à son environnement.
- Réaliser une mixité sociale par une offre résidentielle diversifiée.
- Permettre la venue de populations nouvelles.

Enjeux économiques

- Valoriser un pôle d'activités et de services.

Objectifs

Deux objectifs prioritaires ont été identifiés à l'échelle du périmètre englobant les trois sites de projet :

- Développer une offre de logements afin d'augmenter la capacité résidentielle du territoire, tout en introduisant une importante mixité sociale pour modifier en profondeur l'image générale de ce territoire. Sur la cité Libération où 100% des logements sont des logements sociaux, le principal outil est la démolition afin de recomposer entièrement le quartier à partir d'une offre de logements très diversifiée.
- Développer un maillage hiérarchisé, lisible et cohérent à l'échelle du territoire en termes d'équipements et de services publics, en complétant et en garantissant la pérennité du maillage en équipements sur les quartiers. L'accent sera particulièrement mis sur la constitution d'un pôle éducatif majeur, avec notamment le déplacement du collège Yves du Manoir au cœur du quartier et la réhabilitation des écoles ; en termes de déplacements et de désenclavement, en marquant en priorité le rattachement du Bas Floirac au centre de l'agglomération, en gommant les effets de coupure provoqués par le passage de la voie SNCF Bordeaux/Eymet et en hiérarchisant les réseaux de voiries afin d'optimiser la desserte locale ; en termes de trame paysagère et d'espaces publics, en refondant la vie du quartier.

Partis d'aménagement

- Création d'un maillage et d'un réseau de voirie inter-quartier.
- Création d'un maillage de circulation douce et des cheminements piétons.
- Création de mails paysagers et aménagement des différents espaces publics tels que parvis, bassin d'étalement, places, etc.
- Création de places de parking le long de l'avenue Libération.
- Création d'un stationnement espace public majeur.
- Création d'un carrefour à l'angle de l'avenue Pierre Curie et de l'avenue Jean Jaurès.
- Création d'un mail central du Domaine de Richelieu.
- Aménagement de la voie ferrée Bordeaux-Eymet.



Parc des étangs © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel / Audrey Carquil



Plan masse de l'opération © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel



Espaces extérieurs © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel



Espaces extérieurs © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel



Rue René Dunoyer © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel / GPV

Identification #167-4

Emprise : 8,8 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonages PLU : Ne, UM12*3
Vocation : habitat
Maîtrise d’ouvrage : Commune de Floirac
Maîtrise d’œuvre : Dominique Petermuller (architecte-urbaniste), Hervé Gastel (paysagiste)
Type d’opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : ORU
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2023
Coût de l’opération : non renseigné

3 ha d’espaces verts publics

Programme initial (date source 20/09/19)

Total programme initial de construction en m²	18 977
Logements (nombre)	211
Logements (SDP en m²)	18 841
Logements en accession aidée (SHON en m²)	2 389
Logements en accession libre (SHON en m²)	912
Logements PLS (SHON en m²)	6 861
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	8 679
Locaux d’activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	136

Programme réalisé (date source 20/09/19)

Total programme réalisé de construction en m²	18 065
Logements (nombre)	201
Logements (SDP en m²)	17 929
Logements en accession aidée (SHON en m²)	2 389
Logements en accession libre (SHON en m²)	0
Logements PLS (SHON en m²)	6 861
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	8 679
Locaux d’activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	136

RESTE

912
10
912
0
0
0
0
0
0
0
0
0

OPÉRATION EN COURS

19. Libération PHASE DE RÉALISATION



Contexte

La Ville de Floirac s'est lancée dans un projet de renouvellement urbain d'envergure avec le soutien de l'ANRU, des bailleurs, du GIP, de la CUB et d'autres partenaires, dans le cadre du GPV des Hauts-de-Garonne. Ce projet concerne le territoire du bas Floirac, constitué d'un tissu hétérogène avec de vastes secteurs devenus des friches industrielles et des quartiers d'habitats sociaux construits dans les années 70. Il comprend les quartiers Libération, Black Clawson (ex-Clairière de Flore) et les Étangs. Le quartier du bas Floirac est particulièrement enclavé avec seulement quatre franchissements de l'ancienne voie ferrée. Il représente près de la moitié des habitants de la commune ainsi que la plus grande partie des emplois.

Enjeux urbains

Les principaux enjeux de développement résidentiel et commercial de la commune de Floirac se centrent sur la densification urbaine au travers du renouvellement urbain qu'offre la ville basse, en particulier au niveau des friches industrielles. Il s'agit de :

- Compenser l'hétérogénéité du tissu bâti du Bas Floirac.
- Désenclaver l'ensemble du bas Floirac et le rattacher au centre de l'agglomération.
- Recomposer et renouveler le site central.
- Créer des liaisons vers les quartiers voisins.
- Réaffirmer les structures de polarités existantes.
- Résorber les effets de coupure et mailler le territoire.
- Créer un maillage viaire complet et hiérarchisé.
- Redéfinir les équilibres locaux des équipements et atténuer les effets de ségrégation par le logement.

Enjeux sociaux

- Intégrer l'habitat à son environnement.
- Réaliser une mixité sociale par une offre résidentielle diversifiée.
- Permettre la venue de populations nouvelles.

Enjeux économiques

- Valoriser un pôle d'activités et de services.

Objectifs

Deux objectifs prioritaires ont été identifiés à l'échelle du périmètre englobant les trois sites de projet :

- Développer une offre de logements afin d'augmenter la capacité résidentielle du territoire, tout en introduisant une importante mixité sociale pour modifier en profondeur l'image générale de ce territoire. Sur la cité Libération où 100% des logements sont des logements sociaux, le principal outil est la démolition afin de recomposer entièrement le quartier à partir d'une offre de logements très diversifiée.
- Développer un maillage hiérarchisé, lisible et cohérent à l'échelle du territoire en termes d'équipements et de services publics, en complétant et en garantissant la pérennité du maillage en équipements sur les quartiers. L'accent sera particulièrement mis sur la constitution d'un pôle éducatif majeur, avec notamment le déplacement du collège Yves du Manoir au cœur du quartier et la réhabilitation des écoles ; en termes de déplacements et de désenclavement, en marquant en priorité le rattachement du Bas Floirac au centre de l'agglomération, en gommant les effets de coupure provoqués par le passage de la voie SNCF Bordeaux/Eymet et en hiérarchisant les réseaux de voiries afin d'optimiser la desserte locale ; en termes de trame paysagère et d'espaces publics, en refondant la vie du quartier.

Partis d'aménagement

- Création d'un maillage et d'un réseau de voirie inter-quartier.
- Création d'un maillage de circulation douce et des cheminements piétons.
- Création de mails paysagers et aménagement des différents espaces publics tels que parvis, bassin d'étalement, places, etc.
- Création de places de parking le long de l'avenue Libération.
- Création d'un stationnement espace public majeur.
- Création d'un carrefour à l'angle de l'avenue Pierre Curie et de l'avenue Jean Jaurès.
- Création d'un mail central du Domaine de Richelieu.
- Aménagement de la voie ferrée Bordeaux-Eymet.





Vue d'ensemble © Bordeaux Métropole / Dominique Petermuller / Hervé Gastel



Détail d'une opération © Bordeaux Métropole / Dominique Petermuller / Hervé Gastel



Espaces extérieurs © Bordeaux Métropole / Dominique Petermuller / Hervé Gastel

Identification #167-2

Emprise : 18,4 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonages PLU : UP3*3, UM4-3
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole
Maîtrise d'œuvre : Dominique Petermuller (architecte-urbaniste), Hervé Gastel (paysagiste)
Type d'opération : renouvellement urbain
Procédure opérationnelle : ORU
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2020
Coût de l'opération : Les informations sur les finances comprennent les logements délocalisés du périmètre de Libération (les logements démolis et reconstruits sur d'autres sites de projet). Les informations sur la programmation initiale et le réalisé concerne seulement à l'intérieur du périmètre.

Programme initial (date source 20/09/19)

Total programme initial de construction en m²	47 244
Surface de construction à réhabiliter (SDP en m²)	4 040
Surface de construction à créer (SDP en m²)	43 204
Logements (nombre)	410
Logements (SDP en m²)	32 582
Logements en accession aidée (SHON en m²)	8 103
Logements en accession libre (SHON en m²)	8 164
Logements PLS (SHON en m²)	6 539
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	9 776
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	445
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	2 683
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements à réhabiliter (SDP en m²)	4 040
Équipements à créer (SDP en m²)	7 494

Programme réalisé (date source 31/12/18)

Total programme réalisé de construction en m²	34 510
Surface de construction réhabilitée (SDP en m²)	4 040
Surface de construction créée (SDP en m²)	30 470
Logements (nombre)	230
Logements (SDP en m²)	19 848
Logements en accession aidée (SHON en m²)	5 415
Logements en accession libre (SHON en m²)	0
Logements PLS (SHON en m²)	4 657
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	9 776
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	445
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	2 683
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements réhabilités (SDP en m²)	4 040
Équipements créés (SDP en m²)	7 494

RESTE

12 734
0
12 734
180
12 734
2 688
8 164
1 882
0
0
0
0
0
0
0
0

Contexte

La Ville de Floirac s'est lancée dans un projet de renouvellement urbain d'envergure avec le soutien de l'ANRU, des bailleurs, du GIP, de la CUB et d'autres partenaires, dans le cadre du GPV des Hauts-de-Garonne. Ce projet concerne le territoire du bas Floirac, constitué d'un tissu hétérogène avec de vastes secteurs devenus des friches industrielles et des quartiers d'habitats sociaux construits dans les années 70. Il comprend les quartiers Libération, Black Clawson (ex-Clairière de Flore) et les Étangs. Le quartier du bas Floirac est particulièrement enclavé avec seulement quatre franchissements de l'ancienne voie ferrée. Il représente près de la moitié des habitants de la commune ainsi que la plus grande partie des emplois.

Enjeux urbains

Les principaux enjeux de développement résidentiel et commercial de la commune de Floirac se centrent sur la densification urbaine au travers du renouvellement urbain qu'offre la ville basse, en particulier au niveau des friches industrielles. Il s'agit de :

- Compenser l'hétérogénéité du tissu bâti du Bas Floirac.
- Désenclaver l'ensemble du bas Floirac et le rattacher au centre de l'agglomération.
- Recomposer et renouveler le site central.
- Créer des liaisons vers les quartiers voisins.
- Réaffirmer les structures de polarités existantes.
- Résorber les effets de coupure et mailler le territoire.
- Créer un maillage viaire complet et hiérarchisé.
- Redéfinir les équilibres locaux des équipements et atténuer les effets de ségrégation par le logement.

Enjeux sociaux

- Intégrer l'habitat à son environnement.
- Réaliser une mixité sociale par une offre résidentielle diversifiée.
- Permettre la venue de populations nouvelles.

Enjeux économiques

- Valoriser un pôle d'activités et de services.

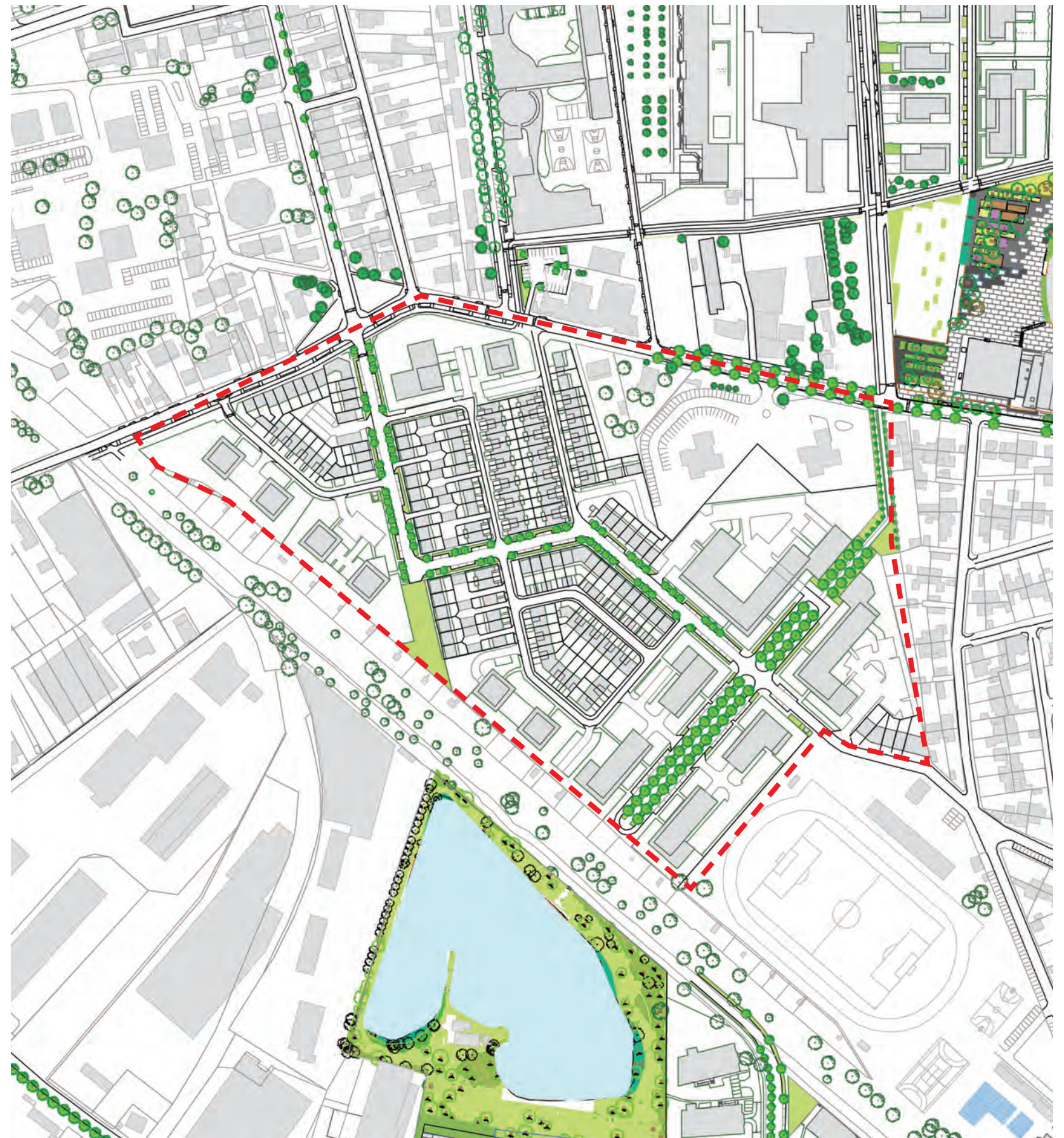
Objectifs

Deux objectifs prioritaires ont été identifiés à l'échelle du périmètre englobant les trois sites de projet :

- Développer une offre de logements afin d'augmenter la capacité résidentielle du territoire, tout en introduisant une importante mixité sociale pour modifier en profondeur l'image générale de ce territoire. Sur la cité Libération où 100% des logements sont des logements sociaux, le principal outil est la démolition afin de recomposer entièrement le quartier à partir d'une offre de logements très diversifiée.
- Développer un maillage hiérarchisé, lisible et cohérent à l'échelle du territoire en termes d'équipements et de services publics, en complétant et en garantissant la pérennité du maillage en équipements sur les quartiers. L'accent sera particulièrement mis sur la constitution d'un pôle éducatif majeur, avec notamment le déplacement du collège Yves du Manoir au cœur du quartier et la réhabilitation des écoles ; en termes de déplacements et de désenclavement, en marquant en priorité le rattachement du Bas Floirac au centre de l'agglomération, en gommant les effets de coupure provoqués par le passage de la voie SNCF Bordeaux/Eymet et en hiérarchisant les réseaux de voiries afin d'optimiser la desserte locale ; en termes de trame paysagère et d'espaces publics, en refondant la vie du quartier.

Partis d'aménagement

- Création d'un maillage et d'un réseau de voirie inter-quartier.
- Création d'un maillage de circulation douce et des cheminements piétons.
- Création de mails paysagers et aménagement des différents espaces publics tels que parvis, bassin d'étalement, places, etc.
- Création de places de parking le long de l'avenue Libération.
- Création d'un stationnement espace public majeur.
- Création d'un carrefour à l'angle de l'avenue Pierre Curie et de l'avenue Jean Jaurès.
- Création d'un mail central du Domaine de Richelieu.
- Aménagement de la voie ferrée Bordeaux-Eymet.



Plan masse de l'opération © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel



Détail d'une opération © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel / GPV



Rue Luis Bunuel © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel / GPV



Cœur d'îlot © Ville de Floirac / Dominique Petermuller / Hervé Gastel / GPV

Identification #167-4

Emprise : 8,8 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonages PLU : UM12*3
Vocation : habitat
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Floirac
Maîtrise d'œuvre : Dominique Petermuller (architecte-urbaniste), Hervé Gastel (paysagiste)
Type d'opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : ORU
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2023
Coût de l'opération : non renseigné

Programme initial (date source 20/09/19)

Total programme initial de construction en m²	53 242
Logements (nombre)	712
Logements (SDP en m²)	53 242
Logements en accession aidée (SHON en m²)	6 172
Logements en accession libre (SHON en m²)	22 598
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	24 472
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	0

Programme réalisé (date source 20/09/19)

Total programme réalisé de construction en m²	40 042
Logements (nombre)	505
Logements (SDP en m²)	40 042
Logements en accession aidée (SHON en m²)	3 972
Logements en accession libre (SHON en m²)	11 598
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	24 472
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	0

RESTE

13 200
207
13 200
2 200
0
0
0
0
0
0
0
0

PROJET À L'ÉTUDE

21. Dulong PHASE D'ÉTUDE

Contexte

Les projets en cours et futurs autour du centre-ville de Floirac vont modifier considérablement le contexte local, en termes de polarités d'équipements, de commerces et d'emplois. Il s'agira, dans ce nouveau contexte, d'identifier quelle complémentarité peut apporter le centre-ville et quelle attractivité peut s'y développer.

Floirac présente des formes urbaines diverses, liées aux époques de construction, aux programmes, au rapport à la nature, aux qualités urbaines recherchées. Le centre historique est un espace urbain très serré autour des voies et distendu en cœur d'îlot, une forme « organique » accordée à la topographie des pieds de coteaux. La plaine de la Garonne est le lieu d'accueil de nouveaux îlots perméables aux espaces naturels, affirmant leur urbanité dans un tracé géométrique et rayonnant, accordé à la courbure du fleuve et préservant sa perception. Le projet urbain du centre-ville devra instaurer un dialogue entre ces textures urbaines contrastées.

Enjeux urbains

- Affirmer le site Dulong comme un pôle, un lieu de vie pour ses habitants, un territoire pour les projets de Floirac.
- Désenclaver la rive droite en créant un lien entre les communes, la ville centre et l'ensemble de l'agglomération.
- Rééquilibrer l'attractivité des quartiers des différentes communes de la rive droite au regard de celles des autres quartiers de l'agglomération (GPV).
- Limiter l'étalement urbain.
- Préserver, mettre en valeur et gérer l'exceptionnelle charpente naturelle et paysagère qui entoure l'agglomération et assurer des continuités paysagères entre les coteaux et la Garonne.
- Limiter le stationnement sur les espaces publics et les espaces ouverts et assurer la greffe avec la ZAC des quais de Floirac.

Objectifs

- Valoriser le grand paysage comme vecteur de cohérence et de valorisation d'un territoire morcelé, le paysage urbain et naturel et les identités historiques et géographiques.
- Renforcer l'attractivité du centre-ville autour de nouvelles polarités à l'échelle du bas Floirac.
- Aménager la voie Eymet comme lien, axe fédérateur, vecteur de restructuration du bourg, avec une future voie TSCP, un nouveau réseau cyclable, la création d'un parc linéaire.
- Prendre appui sur la dynamique de renouvellement urbain et résidentiel de la Rive Droite, notamment par le développement de l'offre résidentielle le long de la voie Eymet.
- Favoriser la mixité des programmes permettant également de pérenniser les îlots commerciaux et d'affirmer la complémentarité de l'offre à d'autres sites à dominante économique stratégiques.
- Assurer des continuités paysagères entre coteau et Garonne à travers le développement de liaisons douces.
- Compléter le maillage des espaces publics en accord avec l'identité du centre-bourg.
- Mutualiser les stationnements.
- Préserver le patrimoine bâti identifié.
- Renforcer le principe de maillage Nord-Sud assurant la desserte de proximité.
- Anticiper sur le programme de restructuration de la mairie par l'optimisation d'une emprise foncière municipale.

Partis d'aménagement

- Aménagement d'un centre-ville pacifié, où la voiture partagera l'espace avec les piétons et les cyclistes.
- Des liaisons piétonnes aisées et paysagées à l'échelle du centre-ville.
- Un quartier où la nature est présente, malgré un milieu urbain dense.



Plan masse de l'opération © Ville de Floirac / Bordeaux Métropole / O'zone architectures, Florence Merci Paysagiste



Patrimoine bâti : ancienne halte ferroviaire de la Souys © a'urba



Les 5 secteurs © Ville de Floirac / Bordeaux Métropole / O'zone architectures, Florence Merci Paysagiste

Identification #167-7

Emprise : 8,8 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonages PLU : UM13*3, UM12*3, UM1-3
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Floirac, Bordeaux Métropole
Maîtrise d'œuvre : O'zone architectures, Florence Merci Paysagiste
Type d'opération : renouvellement urbain
Procédure opérationnelle : ORU
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2025
Coût de l'opération : non renseigné

23 553 m² d'espaces publics

3 ha d'espaces verts

Programme initial (date source 01/10/19)

Total programme initial de construction en m ²	21542
Logements (nombre)	206
Logements (SDP en m ²)	14 270
Logements en accession aidée (SHON en m ²)	3 533
Logements en accession libre (SHON en m ²)	5 748
Logements PLS (SHON en m ²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m ²)	4 989
Locaux d'activités (SDP en m ²)	2 423
Bureaux (SDP en m ²)	755
Hôtellerie (SDP en m ²)	0
Commerces / services (SDP en m ²)	1 125
Activités industrielles (SDP en m ²)	0
Équipements (SDP en m ²)	2 969

Programme réalisé (date source 31/12/18)

Total programme réalisé de construction en m ²	0
Logements (nombre)	0
Logements (SDP en m ²)	0
Logements en accession aidée (SHON en m ²)	0
Logements en accession libre (SHON en m ²)	0
Logements PLS (SHON en m ²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m ²)	0
Locaux d'activités (SDP en m ²)	0
Bureaux (SDP en m ²)	0
Hôtellerie (SDP en m ²)	0
Commerces / services (SDP en m ²)	0
Activités industrielles (SDP en m ²)	0
Équipements (SDP en m ²)	0

RESTE

21542
206
14 270
3 533
5 748
0
4 989
2 423
755
0
1 125
0
2 969

OPÉRATION EN COURS

22. [Re]centres

PHASE DE RÉALISATION

Contexte

La mairie de Bordeaux a engagé un projet ambitieux de renouvellement du centre ancien. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), intitulé à présent Bordeaux [Re]Centres. Soutenu par l'ANRU, il vise globalement à la requalification et la dynamisation du sud du centre historique de Bordeaux, avec un objectif de maintien de la mixité sociale et fonctionnelle et de renfort de la qualité de vie. Il porte notamment sur la réhabilitation de 600 logements privés ou chambres de meublés et la création de 300 logements locatifs sociaux supplémentaires, ainsi que sur l'aménagement d'espaces publics.

Lancé en juin 2010, Bordeaux [Re]Centres a l'ambition de développer un projet urbain inscrit dans une logique de développement durable, d'amélioration l'habitat, de dynamisation l'économie locale, de recréation d'espaces publics adaptés aux nouveaux besoins des habitants.

Il s'agit de porter un regard neuf sur le centre de Bordeaux, et d'articuler l'indispensable préservation d'un patrimoine reconnu mondialement avec la possibilité pour tous d'habiter le centre et d'y habiter mieux.

Enjeux urbains

- Améliorer les espaces publics et renforcer les équipements de proximité.
- Introduire la nature en ville.
- Mettre en valeur le patrimoine.

Enjeux sociaux

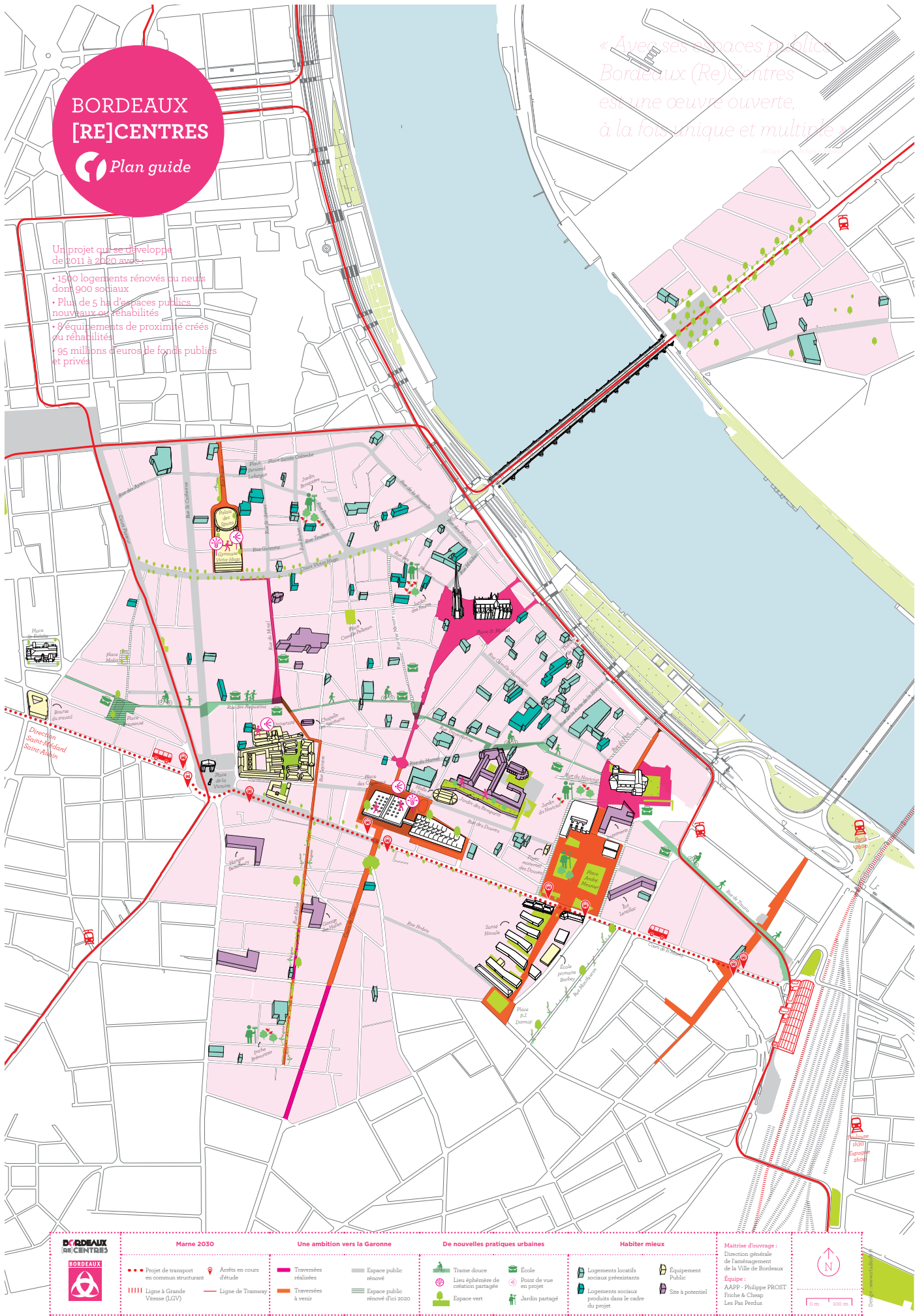
- Créer les conditions d'une meilleure qualité d'usage des quartiers.
- Proposer de nouveaux logements pour une meilleure qualité de vie.
- Lutter contre l'habitat dégradé ou indigne.
- Améliorer le confort des logements des résidents actuels et garantir la diversité sociale de ces quartiers.
- Diversifier l'offre immobilière en soutenant l'accession à la propriété et la production de logements locatifs en loyers libres, intermédiaires ou sociaux.
- Proposer à de nouveaux résidents, et en particulier aux familles, à de jeunes ménages avec ou sans enfants, à de jeunes retraités, une offre résidentielle adaptée.

Objectifs

- Offrir de nouvelles manières d'habiter en cœur de ville.
- Diversifier l'offre immobilière, améliorer la qualité des logements, préserver les qualités architecturales et les spécificités du quartier.
- Recréer des espaces à vivre.
- Créer un cœur de ville durable. Adaptation du patrimoine bâti aux enjeux énergétiques et modes de vie contemporains.
- Renforcer le tissu économique et la redynamisation du tissu commercial et artisanal.
- Favoriser la mutation des secteurs stratégiques.
- Accompagner et contrôler la dynamique immobilière privée, notamment par une action visant à produire des loyers maîtrisés.
- Développer le confort urbain (réactivation des pieds d'immeubles par exemple).

Partis d'aménagement

- Le programme d'aménagement urbain concerne quatre secteurs spécifiques :
- les secteurs de périmètre de restauration immobilière Faure-Gensan/Fusterie, Sainte-Croix et Saint-Eloi ;
 - le site des Remparts ;
 - le secteur André-Meunier/Renaudel ;
 - le secteur Marne/Yser.
-
- Aménagement d'espaces et équipements publics de proximité.
 - Restructuration des pieds d'immeubles situés le long des axes structurants.
 - Requalification du bâti et éradication de l'habitat indigne avec un volet expérimental de traitement des hôtels meublés.



Identification #063-13

Emprise : 148 ha

Occupation avant projet : multiples

Propriétaire(s) : multiples

Vocation : mixité fonctionnelle

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux

Maîtrise d'œuvre : AAPP - Philippe PROST, Friche & Cheap, Les Pas Perdus (plan-guide)

Aménageurs : In Cité

Type d'opération : restructuration urbaine

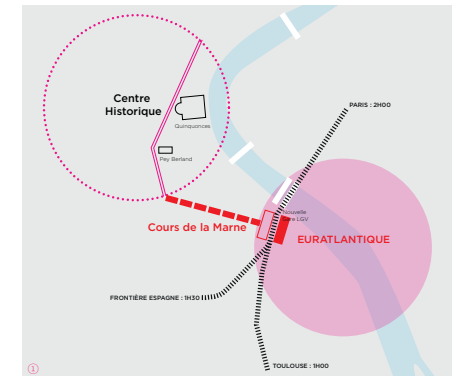
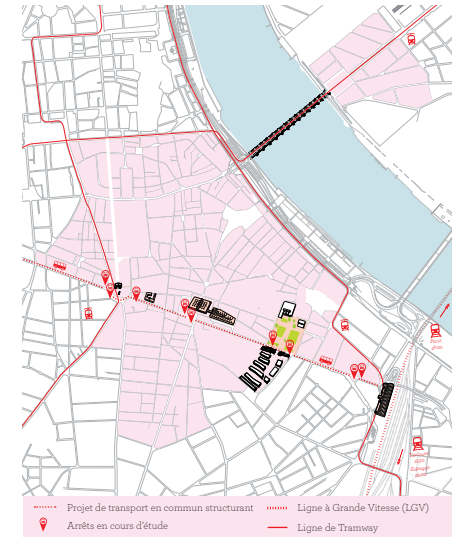
Procédure opérationnelle : OPAH-RU-PIG-PNRQAD

Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2030

Coût de l'opération : non renseigné

1 > Marne 2030

L'arrivée prochaine de la LGV et le grand projet d'aménagement Bordeaux Euratlantique vont occasionner un déplacement du centre de gravité de la ville centre, exerçant un effet important sur les quartiers de Bordeaux Sud. Reliant la gare et la place de la Victoire, le cours de la Marne va être aménagé à évoluer en tant qu'entrée de ville d'envergure métropolitaine et bénéficiera de la transformation des quartiers adjacents.



① Relier les entités urbaines : le cours de la Marne, nouvelle entrée de ville entre Euratlantique et le centre ancien.

② Revitaliser le cours de la Marne : depuis la gare jusqu'à la Victoire, un axe historique à revitaliser.

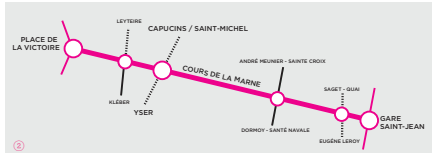
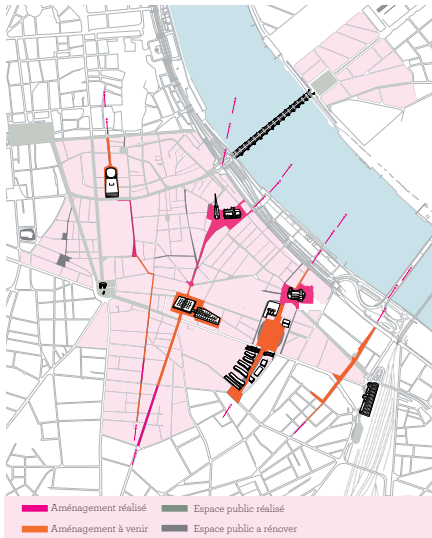


2 > Une ambition vers la Garonne



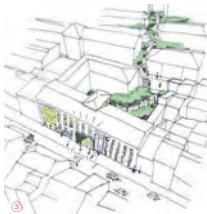
① Transformer les usages : la rue Kieber, une rue jardin épaissée et partagée au cœur d'un quartier emblématique de la ville centre.

Pour relier les quartiers entre eux et les désenclaver, le projet s'organise autour de 4 parcours cohérents et lisibles qui rattachent les quartiers sud à la Garonne. Ces axes prioritaires en matière de rénovation d'espaces publics sont des terrains d'expérimentation pour concevoir des projets avec la participation des habitants, pour développer la nature en ville, pour répondre aux enjeux de développement durable et de déplacement.



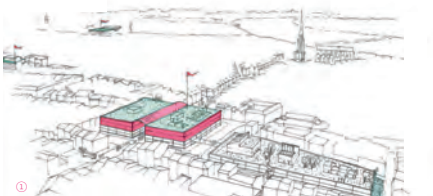
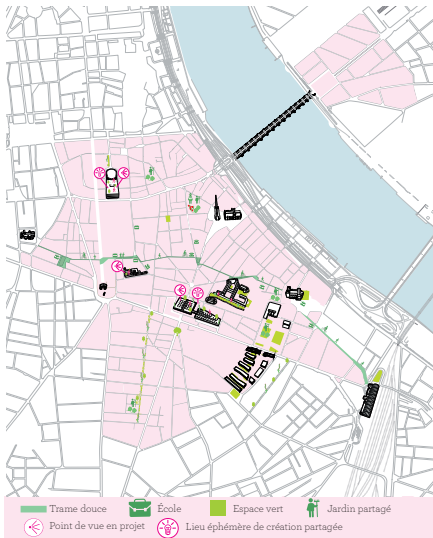
③ Désenclaver les quartiers : les traversées (RE)CENTRES, pour lutter contre l'effet frontière du cours de la Marne et rapprocher les quartiers sud de la Garonne.

④ Accompagner les acteurs privés et publics : réflexions menées en partenariat avec l'Université de Bordeaux sur le bâtiment Odontologie, cours de la Marne. Potentiel de création d'une continuité végétale depuis le cours de la Marne jusqu'à la rue Broca.



3 > De nouvelles pratiques urbaines

Pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques urbaines, le projet (RE)CENTRES crée dans le centre ancien des espaces publics qui devront être le support d'usages et de sociabilités de demain en donnant une nouvelle place à la nature en ville et en favorisant l'initiative citoyenne. Ces espaces permettront aussi d'améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacements le long d'une trame douce, itinéraire bis parallèle aux cours, apaisé, végétalisé et artistique.



① Habiter les toits : retrouver de nouveaux horizons en favorisant l'accès à des espaces publics en hauteur dans le centre ancien. (Capucins, Broca, Victor Hugo...)

② Créer de nouveaux espaces publics : le jardin des Remparts, un nouvel espace public, havre de paix à deux pas des Capucins.

③ Aller à la rencontre des habitants : Zone d'Aménagement Concerné organisée en septembre 2014 aux Capucins par le collectif des Pas Perdus. La Ville organise régulièrement des événements festifs et artistiques dans le cadre de créations partagées, en accompagnement des changements en cours.

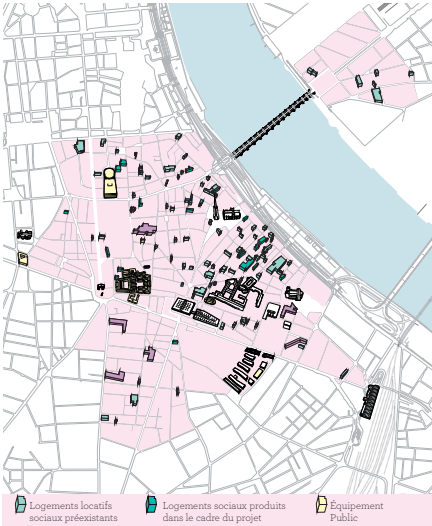


4 > Habiter mieux



① Développer l'imagination : l'atelier des Centres accompagne l'architecte Samir Elouzi, primé lors de l'appel à idées « habiter les toits » AGORA 2014, pour développer son prototype de toit plat et favoriser les nouvelles manières d'habiter le centre ancien.

La requalification des quartiers centraux passe aussi par une amélioration significative de la qualité des logements. Pour cela, la Ville, avec l'appui d'InCité, son aménageur sur le centre historique, met en place à la fois des outils incitatifs (guides à la réhabilitation du parc privé) et coercitifs (déclaration d'utilité publique des travaux sur les immeubles les plus dégradés). Cependant, l'amélioration des conditions d'habitat ne doit pas avoir pour conséquence d'exclure du centre ancien les populations les plus fragiles. La Ville souhaite permettre à tous de rester dans le centre ancien ou de venir y habiter. C'est pourquoi elle s'est fixée l'objectif ambitieux de créer 300 nouveaux logements sociaux, malgré les difficultés liées à la hausse des prix de l'immobilier et aux enjeux patrimoniaux dans un bâti ancien.



② Rénover le bâti ancien : rénovation d'immeuble et création de logements sociaux par InCité (11 à 17, rue St James : photo de la façade / logement social public / Francis Guileysse, architecte).

③ Insérer une architecture contemporaine : accompagnement et promotion de projets contemporains dans le centre ancien (immeuble de Nadau/Lavergne Architectes rue Jules Guesde, Domofrance).



④ Faire évoluer la ville sur elle-même : proposer de nouveaux usages pour les bâtiments publics et susciter des pistes de transformations. (scénario d'évolution du parking Victor Hugo, AAPP).

Programme initial (date source 30/12/18)

Total programme initial de construction en m²	181 833
Logements (nombre)	1 364
Logements (SDP en m²)	101 258
Logements en accession aidée (SHON en m²)	388
Logements en accession libre (SHON en m²)	81 552
Logements PLS (SHON en m²)	2 443
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	16 875
Locaux d'activités (SDP en m²)	297
Bureaux (SDP en m²)	10 672
Hôtellerie (SDP en m²)	3 755
Commerces / services (SDP en m²)	10 597
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	55 254

Programme réalisé (date source 31/12/18)

Total programme réalisé de construction en m²	160 663
Logements (nombre)	1 140
Logements (SDP en m²)	82 372
Logements en accession aidée (SHON en m²)	388
Logements en accession libre (SHON en m²)	62 666
Logements PLS (SHON en m²)	2 443
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	16 875
Locaux d'activités (SDP en m²)	297
Bureaux (SDP en m²)	10 307
Hôtellerie (SDP en m²)	3 755
Commerces / services (SDP en m²)	10 059
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	53 873

RESTE

21 170
224
18 886
0
18 886
0
0
0
365
0
538
0
1 381

OPÉRATION EN COURS

23. Bastide Niel PHASE DE RÉALISATION

Contexte

Par délibération en date du 30 mars 2007, la Communauté urbaine de Bordeaux a ouvert la concertation autour du projet d'opération d'aménagement sur le site Bastide Niel. Situé entre la ZAC Cœur de Bastide et les ateliers du tramway, ce secteur représente plus de 35 ha de friches – propriétés de l'État et de Réseau ferré de France (RFF, devenu SNCF Réseau) – disponibles pour l'urbanisation. L'ambition est de réaliser un « quartier durable » innovant techniquement, notamment en termes d'économie d'énergie, de gestion des eaux et des déchets, de circulation automobile, de gestion du stationnement et de qualité d'usage des logements.

Enjeux urbains

- Rééquilibrer la rive droite et revitaliser la ville centre.
- Réaménager les espaces en friches produits par les départs des activités industrialo-portuaires et le transfert des activités ferroviaires.
- Mettre en valeur les terrains riverains au fleuve et rendre plus attractive cette partie de l'agglomération.
- Valoriser l'espace portuaire comme paysage spécifique de l'agglomération.
- Façonner un nouveau paysage urbain capable de changer l'image et la vocation de ces lieux délaissés.
- Structurer le tissu urbain autour d'une offre diversifiée de transports : tramway, mode doux de déplacements (marche, vélo, etc.).

Enjeux sociaux

- Favoriser le retour de nouveaux habitants et développer un nouveau quartier.
- Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle.

Enjeux économiques

- Développer des équipements publics à l'échelle de l'agglomération.

Objectifs

- Développer un nouveau quartier de type « éco-quartier », qui tienne compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
- Favoriser le développement d'un quartier mixte tant sur le plan social que sur celui des fonctions afin de traiter le site comme un quartier de centre-ville.
- Renforcer l'accessibilité du site tout en l'apaisant à travers une organisation et une diversification générale des modes de déplacements et de gestion du stationnement : piétonisation des cœurs d'îlots, traitement du quai des Queyries comme une voie-parc, organisation de la circulation à partir des transports en commun etc.
- Conserver l'organisation spatiale et les éléments patrimoniaux du site, vecteurs de son identité : intérêt patrimonial de la halle aux farines, des magasins généraux et de l'État Majeur.
- Créer un parc urbain habité aux abords du projet permettant de conserver des percées visuelles sur et depuis la Garonne, et de valoriser les espaces publics attenants aux opérations.
- Développer des activités économiques préférentiellement en lisière avec le site des ateliers du tramway.

Partis d'aménagement

- Structure en lanières avec un cœur dédié aux modes de déplacements doux et des limites constituées par des voies de desserte.
- Gestion du stationnement globale en périphérie des lanières.
- Prolongement de l'axe central de la caserne vers la Garonne et l'avenue Thiers.
- L'accroche des lanières entre elles par des « agrafes » qui assurent des porosités, cheminements perpendiculaires.
- Conservation de la trame des îlots constructibles à l'intérieur de la caserne.



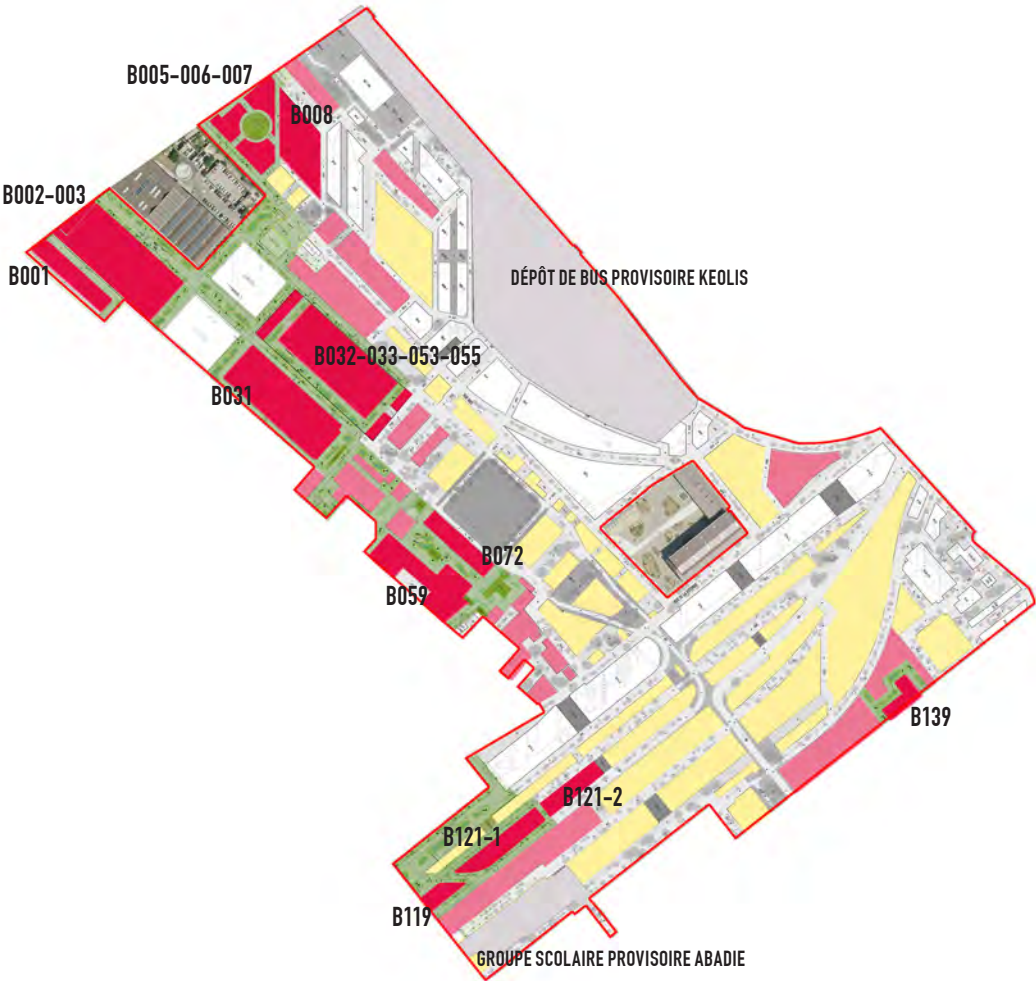
Vue d'ensemble © SAS d'aménagement Bastide Niel - l'Atelier Philippe Caumes / MVRDV



Vue d'ensemble © SAS d'aménagement Bastide Niel / MVRDV

AVANCEMENT OPÉRATIONNEL

Représentation des îlots engagés, permis de construire déposés et/ou accordés (en rouge), îlots en cours de faisabilité ou d'études (en rose) et prochaine tranche à développer (en jaune).



Vue d'ensemble © SAS d'aménagement Bastide Niel / MVRDV

Identification #063-3

Emprise : 35 ha
Occupation avant projet : deux friches ferroviaires et ancienne caserne militaire (Caserne Niel)
Propriétaire(s) : multiples (principal : Bordeaux Port Atlantique)
Zonage PLU : zone urbaine particulière UP17-0
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole
Maîtrise d'œuvre : MVRDV, représentée par Winy Maas, architecte urbaniste associé (maîtrise d'œuvre urbaine)
Aménageur désigné : SAS d'Aménagement Bastide Niel (BMA / Domofrance / Aquitanis)
Type d'opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : ZAC
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2028
Coût de l'opération : bilan aménageur : 174 000 000 € TTC¹

1. Source : « Les projets urbains de la métropole bordelaise », mise à jour février 2019, Bordeaux Métropole.

Programme initial (date source 01/06/19)

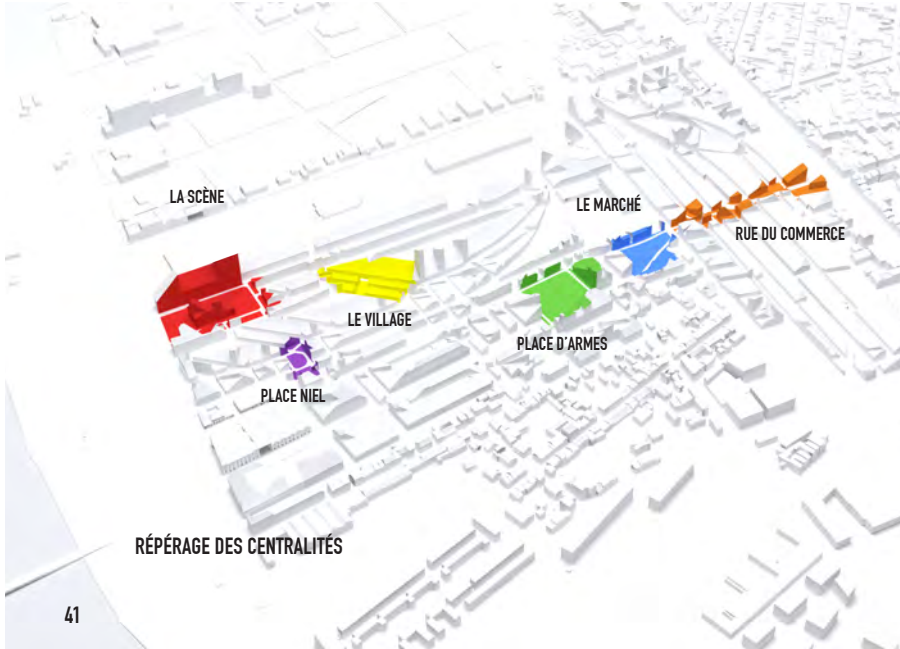
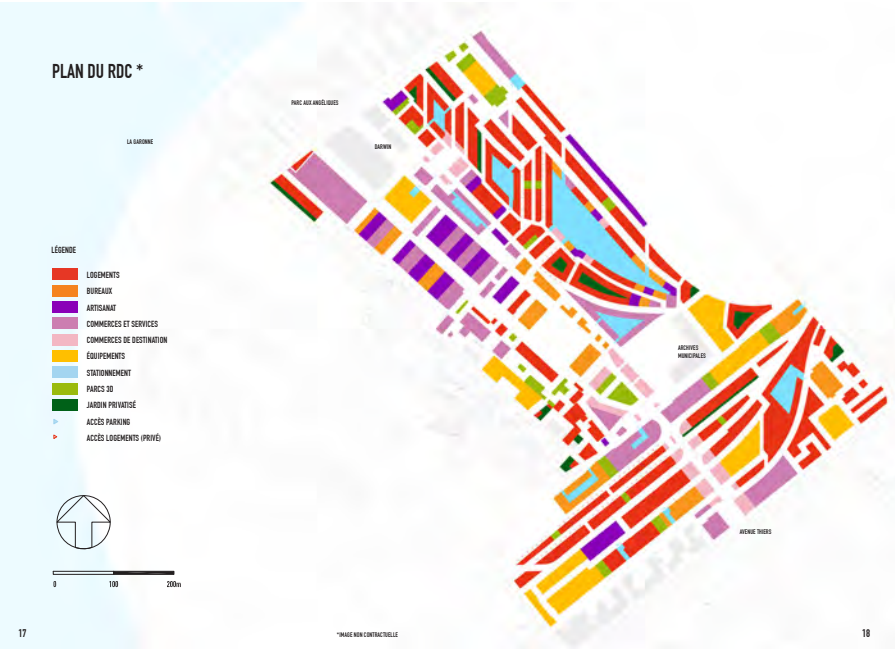
Total programme initial de construction en m²	365 286
Logements (nombre)	3 400
Logements (SDP en m²)	238 511
Logements en accession aidée (SHON en m²)	47 702
Logements en accession libre (SHON en m²)	107 330
Logements PLS (SHON en m²)	23 851
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	59 628
Locaux d'activités (SDP en m²)	13 548
Bureaux (SDP en m²)	27 832
Hôtellerie (SDP en m²)	4 030
Commerces / services (SDP en m²)	22 781
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	58 584

Programme réalisé (date source 01/06/19)

Total programme réalisé de construction en m²	31 077
Logements (nombre)	77
Logements (SDP en m²)	5 748
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	5 697
Logements PLS (SHON en m²)	51
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	0
Locaux d'activités (SDP en m²)	490
Bureaux (SDP en m²)	6 424
Hôtellerie (SDP en m²)	4 030
Commerces / services (SDP en m²)	2 200
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	12 185

RESTE

78 145
3 323
232 763
47 702
101633
23 800
59 628
13 058
21 408
0
581
0
46 399



OPÉRATION EN COURS

24. PRU Joliot-Curie PHASE DE RÉALISATION



Contexte

Le projet urbain Joliot-Curie porté par les villes de Bordeaux, Cenon et Floirac, s'étend sur trois quartiers prioritaires : le secteur Benauges à Bordeaux, Henri Sellier-Léo Lagrange à Cenon, ainsi que le quartier Jean Jaurès à Floirac. L'ensemble du quartier Joliot-Curie s'étend sur 50 hectares ; il compte aujourd'hui 90 % de logements sociaux (1 900 logements) et 4 500 habitants, avec une grande partie sur la Benauges (1 200 logements pour 3 000 habitants).

Le secteur Joliot-Curie se trouve entouré de territoires en très fort développement avec la trilogie des projets Brazza, Bastide Niel, Garonne-Eiffel.

Le projet urbain intercommunal Joliot-Curie s'est construit à l'origine autour d'une étude préalable lancée par les villes de Bordeaux, Floirac et Cenon, finalisée en 2012. Au vu des attentes de l'ANRU et des ambitions nouvelles portées par la Métropole et les villes, ainsi que de l'avancée des projets de l'EPA Euratlantique, il est apparu nécessaire de réinterroger la stratégie générale et plus particulièrement les questions des démolitions de logements sociaux, de densification, d'offre d'équipements et de contraintes d'inondabilité.

Le mandataire de l'actualisation du plan-guide, l'agence l'AUC, a démarré sa mission en novembre 2016 dont le nouveau plan guide (V2) a été finalisé en 2019.

Le projet urbain de renouvellement (PRU) a été présenté en Comité d'engagement de l'ANRU le 15 novembre 2018 et a servi de base pour élaborer la convention avec l'ANRU courant 2019.

Enjeux urbains

- Anticiper les dynamiques de la rive droite de la Garonne (Braza, Bastide Niel, Garonne-Eiffel), qui se trouvent totalement bouleversées sur les plans urbains, sociaux, économiques et culturels. Face à ces mutations, la vocation du secteur Joliot-Curie à être un territoire d'accueil et solidaire n'a pas changé ; au contraire, elle s'affirme avec un projet qui cherche avant tout à régénérer le quartier sur lui-même.

Objectifs

- La production massive de logements sur la rive droite pose la question de la diversification et des échelles de la mixité sociale ; de ce fait, Joliot-Curie devra s'inscrire dans une stratégie différenciante, en se positionnant dans une logique complémentaire et non concurrentielle. L'enjeu est donc de changer l'image, renforcer l'attractivité et ouvrir le quartier sur son environnement, tout en préservant sa vocation populaire.

Partis d'aménagement

- Une armature urbaine et paysagère requalifiée : pacification des boulevards Joliot-Curie et de l'Entre-Deux-Mers, extension du réseau de transport en commun et connexions de la trame paysagère de la rive droite (via la voie Eymet, les parcs Pinçon et cité Blanche).
- L'installation de circuits économiques : à l'appui de la mutation des infrastructures, utiliser les marges de recul récupérées pour des plateaux d'activités flexibles et innovants (agriculture urbaine, tourisme cyclable, petit artisanat, offre culturelle etc.), notamment vers le boulevard de l'Entre-deux-Mers (foncier Domofrance).
- Des polarités renouvelées : rendre attractifs et accessibles de nombreux équipements publics et un centre commercial existant à la Benauges.
- Un habitat diversifié et renouvelé : interventions nécessaires sur le parc social, mobilisation à cette fin de l'ensemble des bailleurs. Les patrimoines de Coligny et de Domofrance nécessitent une intervention particulièrement lourde qui passe par des réhabilitations exemplaires (Domofrance : 32 logements ; Coligny : 194 logements ; Aquitanis : 104 logements) et des démolitions (Coligny : barre D, 160 logements ; Aquitanis : bâtiments C&L, 46 logements et Domofrance : 2 tours, 72 logements). Par ailleurs, diversification de l'offre essentiellement sur l'emprise du collège Ellul et plus ponctuellement sur Sellier et Cité du Midi ; au total, construction de 720 logements diversifiés, ce qui abaissera le taux de logement social à 63 % (compte tenu des démolitions).
- La construction du projet fait l'objet d'une concertation continue avec l'ensemble des acteurs du quartier mobilisant des supports variés : ateliers, balades urbaines, réunions publiques, etc. La « Maison du projet », implantée dans le quartier de la Benauges, a vocation à prendre de l'envergure et à rayonner sur l'ensemble des 3 communes du projet. Elle constitue un lieu ressource pour le projet tout au long de sa mise en œuvre.

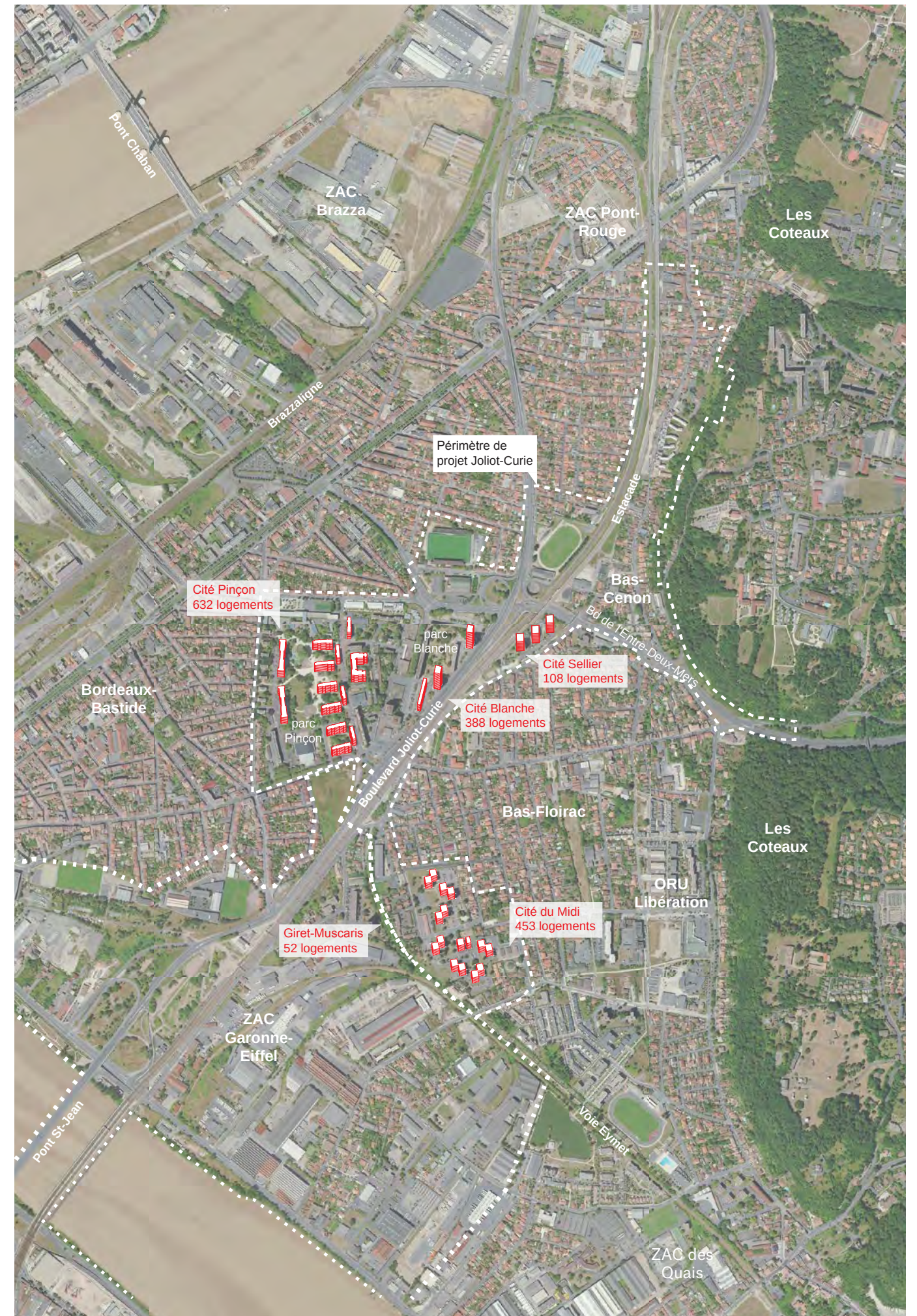


Schéma d'ensemble de l'opération © Bordeaux Métropole / AUC



Identification #063-26

Emprise : 50 ha

Occupation avant projet : multiples

Propriétaire(s) : multiples

Zonages PLU : UP18-0A35, UP19-0, UM12*3, UM12*4, UM14*3, US1-2

Vocation : mixité fonctionnelle

Maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole

Maîtrise d'œuvre : l'AUC (maîtrise d'œuvre urbaine)

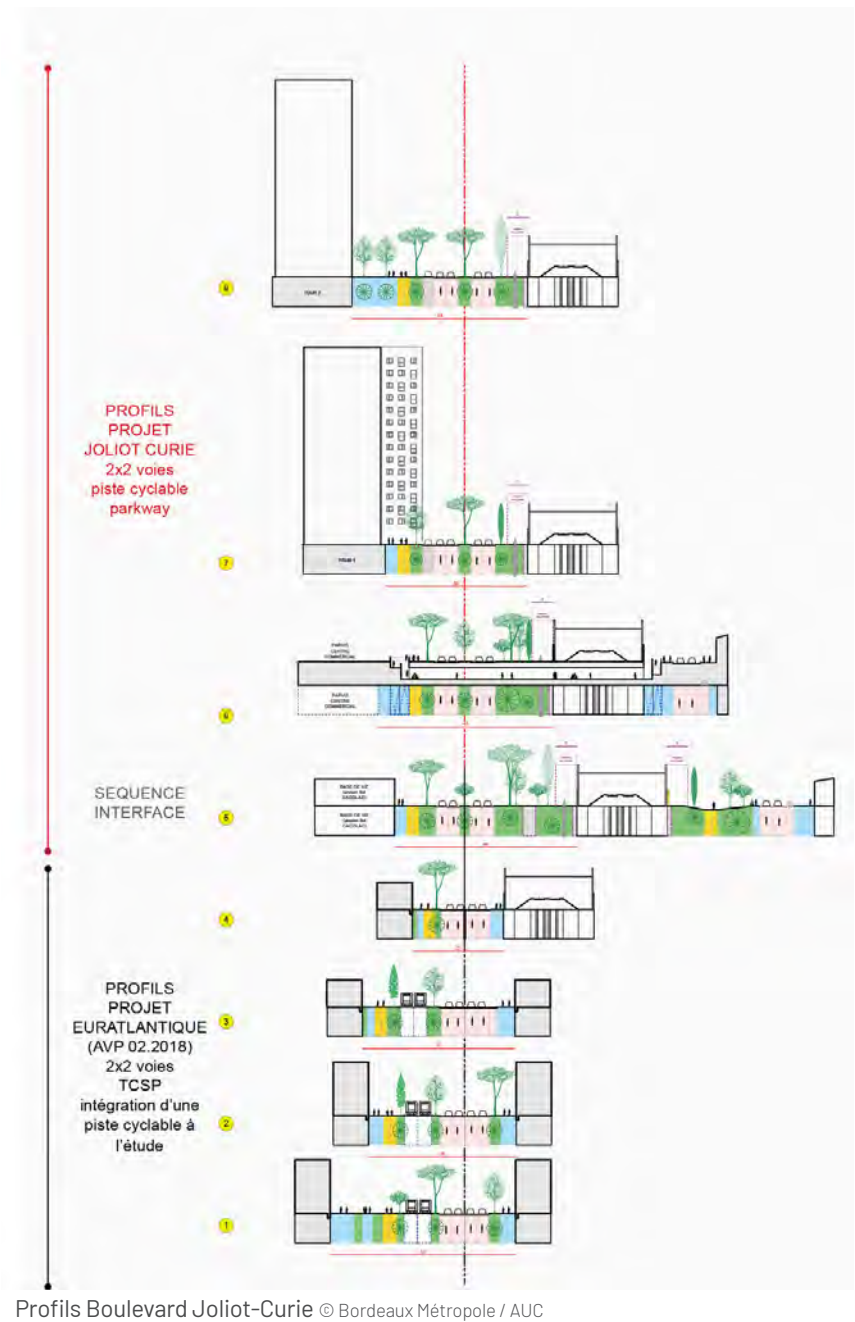
Type d'opération : renouvellement urbain

Procédure opérationnelle : ANRU

Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2024

Coût de l'opération : 232 M€ tous maîtres d'ouvrage confondus (hors TCSP et piscine Galin non éligibles). L'ANRU finance la Métropole et la Ville de Bordeaux à 10 % et la Ville de Cenon à 70 %, mais ce dernier taux a été modulé à la baisse en fonction des opérations (l'ANRU ayant demandé une priorisation des actions et un taux minoré). La partie floiracaise du projet Joliot-Curie n'est pas éligible aux subventions ANRU. Pour le volet habitat : 122 M€, la voirie et les espaces publics : 55,2 M€, les équipements publics : 52 M€, le volet économique et commercial : 3 M€, soit un total de 232,2 M€ dont 34,7 M€ de subventions et prêts de l'ANRU¹.

1. Source : « Les projets urbains de la métropole bordelaise », mise à jour février 2019, Bordeaux Métropole.



Programme initial (date source 01/10/19)

Total programme initial de construction en m²	218 771
Surface de construction à réhabiliter (SDP en m²)	89 504
Surface de construction à créer (SDP en m²)	129 267
Logements (nombre)	2 631
Logements (SDP en m²)	189 377
Logements en accession aidée (SHON en m²)	25 200
Logements en accession libre (SHON en m²)	68 952
Logements PLS (SHON en m²)	12 510
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	82 715
Locaux d'activités (SDP en m²)	1 600
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	3 760
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements à réhabiliter et à créer (SDP en m²)	24 034

Programme réalisé (date source 31/12/18)

Total programme réalisé de construction en m²	48 689
Surface de construction réhabilitée (SDP en m²)	15 122
Surface de construction créée (SDP en m²)	33 567
Logements (nombre)	573
Logements (SDP en m²)	39 278
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	15 986
Logements PLS (SHON en m²)	7 810
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	15 482
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements réhabilités et créés (SDP en m²)	9 411

RESTE

170 082
74 382
95 700
2 058
150 099
25 200
0
254 584
52 966
1 600
0
0
3 760
0
14 623

OPÉRATION EN COURS

25. Brazza PHASE DE RÉALISATION

Contexte

Le secteur Bastide Brazza offre aujourd’hui une réelle opportunité de mutation et de développement urbain. Actuellement dédié aux activités économiques, ce secteur a vocation à muter vers un tissu urbain plus mixte afin de répondre notamment à l’objectif d’accueil de nouveaux habitants sur la plaine rive droite de l’agglomération bordelaise. Bordé par les quais rive droite et situé au débouché du pont Chaban-Delmas, il est desservi par plusieurs transports en commun et par la gare de Cenon Pont-rouge, bénéficiant d’une bonne accessibilité.

Enjeux urbains

- Un fort potentiel de renouvellement urbain en site central.
- La nécessité de compléter le maillage structurant entre les deux rives.
- Assurer la desserte TCSP du pôle Cenon Pont-rouge.
- Engager une restructuration urbaine au droit du débouché du pont Chaban-Delmas.
- Organiser les déplacements et la desserte en transports en commun au débouché du pont en améliorant la qualité du maillage Bordeaux, vers Lormont et Cenon.
- Assurer le prolongement du parc aux Angéliques et son articulation avec le parc des coteaux.
- Encadrer les nouvelles constructions dans un souci déco-aménagement et déco-construction.

Enjeux sociaux

- Maîtriser l’émergence d’un nouveau quartier en introduisant une nouvelle mixité fonctionnelle.

Enjeux économiques

- Des entreprises en bonne santé et à fort taux d’emploi, libération des grandes emprises à prévoir.
- Un pôle d’emplois attractif au sein de la rive droite.

Objectifs

Deux types de paysages urbains spécifiques et complémentaires sont proposés :

- Le premier, à proximité de la Garonne, viendrait renforcer l’identité de la rive droite comme rive naturelle et verte. Les bâtiments, principalement orientés vers l’habitat, formeraient une nappe sur pilotis, dégagant des vues vers le végétal, l’eau et le ciel. Le vélum, plutôt bas, devrait pouvoir laisser passer le regard pour ne pas verrouiller le paysage sur les coteaux.
- Le second, à proximité de la voie ferrée réinvestie, serait ancré au sol et plus dense, plus urbain avec des émergences bâties donnant de la nervosité au paysage.

Partis d’aménagement

- La réalisation d’un nouveau lien réservé aux piétons et cyclistes reliant Cœur de Bastide à la halle SOFERTI permettant de desservir les espaces de proximité.
- L’aménagement des quais sous la forme d’une « voie-parc ».
- Le maintien et le réaménagement des voies existantes, complétées pour affiner le maillage tout en conservant la structure en lanières.
- Le prolongement du pont par un nouvel espace public qui le connectera au réseau viaire longeant la voie ferrée et reliant l’avenue Thiers.
- La réutilisation de l’emprise de la voie ferrée existante pour y créer un espace majeur permettant de connecter la ville et les coteaux de la rive droite et redonnant une échelle à ce vaste territoire. Cet espace public, appelé Brazzaligne, a vocation à accueillir plusieurs fonctions dont la mobilité (transport des personnes et des marchandises). Il fait l’objet d’un projet ad-hoc.



Vue d’ambiance © Bordeaux Métropole / Youssef Tohmé

Maîtrise d’Ouvrage : Ville de Bordeaux
Maîtrise d’Oeuvre : YTAA - MDP - INGEROP
Date : 17 novembre 2016



Plan masse de l’opération © Bordeaux Métropole / Youssef Tohmé



Vue d'ambiance © Bordeaux Métropole / Youssef Tohmé



Vue d'ambiance © Bordeaux Métropole / Youssef Tohmé

Identification #063-8

Emprise : 53 ha
Occupation avant projet : activités économiques
Propriétaire(s) : multiples
Zonage PLU : zone urbaine particulière UP66-0
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole
Maîtrise d'œuvre : Youssef Tohmé, Michel Desvigne, INGEROP (équipe de maîtrise d'œuvre urbaine)
Type d'opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : OPA
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2030
Coût de l'opération : Bordeaux Métropole : 141 000 000 € HT (dont équipement de compétence de Bordeaux Métropole : 51 500 000 € HT, dont équipement de compétence communale : 89 500 000 € HT)¹

1. Source : « Les projets urbains de la métropole bordelaise », mise à jour février 2019, Bordeaux Métropole.

Programme initial (date source 20/05/19)

Total programme initial de construction en m ²	448 711
Logements (nombre)	4 884
Logements (SDP en m ²)	320 250
Logements en accession aidée (SHON en m ²)	59 887
Logements en accession libre (SHON en m ²)	152 759
Logements PLS (SHON en m ²)	34 587
Logements PLUS et PLAI (SDP en m ²)	73 017
Locaux d'activités (SDP en m ²)	41 187
Bureaux (SDP en m ²)	29 198
Hôtellerie (SDP en m ²)	5 880
Commerces / services (SDP en m ²)	13 201
Activités industrielles (SDP en m ²)	0
Équipements (SDP en m ²)	38 995

Programme réalisé (date source 01/06/19)

Total programme réalisé de construction en m ²	30 391
Logements (nombre)	374
Logements (SDP en m ²)	26 190
Logements en accession aidée (SHON en m ²)	0
Logements en accession libre (SHON en m ²)	21 841
Logements PLS (SHON en m ²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m ²)	4 349
Locaux d'activités (SDP en m ²)	3 016
Bureaux (SDP en m ²)	667
Hôtellerie (SDP en m ²)	0
Commerces / services (SDP en m ²)	518
Activités industrielles (SDP en m ²)	0
Équipements (SDP en m ²)	0

RESTE

78 145
4 510
274 060
59 887
130 918
34 587
68 668
38 181
28 531
5 880
12 683
0
38 995



Bâtiment sur Garonne
Logements libres
Bureaux en RDC



Logements libres
Grandes terrasses sur le paysage



Volume capable
Habitat locatif
Logements traversant



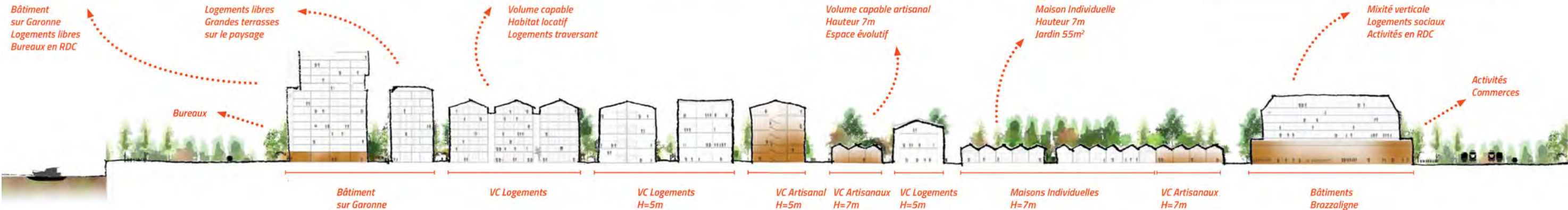
Volume capable artisanal
Hauteur 7m
Espace évolutif



Maison Individuelle
Hauteur 7m
Jardin 55m²



Mixité verticale
Logements sociaux
Activités en RDC



OPÉRATION EN COURS

26. Mairie Cenon – Pont Rouge PHASE DE RÉALISATION

Contexte

Au pied des coteaux, le secteur dit « Pont Rouge » d’une superficie d’environ 10 ha, jouit d’une localisation privilégiée. Son développement à moyen et long termes devrait s’appuyer sur l’impact socio-économique de la programmation d’infrastructures d’agglomération. Ainsi, ce territoire desservi par le tramway via l’avenue Thiers bénéficiera, à moyen terme, de « l’effet de levier » induit par le bouclage des boulevards via le pont Chaman-Delmas. Enfin, le croisement des lignes ferroviaires et du tramway permet d’envisager la création, à plus long terme, d’un pôle intermodal de passagers, grâce à une interconnexion entre les transports ferroviaires régionaux et les transports urbains. Ainsi, la volonté municipale est de conforter et développer le quartier à forts potentiels du Bas Cenon.

Enjeux urbains

- Créer des liens entre la ville basse et la ville haute.
- Mettre en valeur ses entités patrimoniales et naturelles.
- Susciter la mutation du tissu urbain actuel par une intervention foncière ciblée et par la réalisation d’un programme mixte de construction.
- Réaménager les espaces publics existants afin d’affirmer l’identité du quartier, en contribuant à l’amélioration du cadre de vie des habitants.

Enjeux sociaux

- Proposer une offre diversifiée de logements tout en favorisant la densité résidentielle.
- Garantir une mixité fonctionnelle entre habitat, commerce, services ainsi qu’une mixité sociale.

Enjeux économiques

- Soutenir l’animation commerciale existante et valoriser le territoire afin de susciter l’investissement privé et l’accueil de nouvelles populations et nouveaux emplois.
- À moyen ou long terme, prévoir une emprise suffisante pour accueillir une gare favorisant les échanges entre les TER et le tramway, et créer devant cet équipement une place-parvis destinée à devenir un lieu d’animation urbaine.
- Redynamiser l’activité économique notamment commerciale.
- Valoriser ce territoire pour susciter l’investissement privé.

- Développer un véritable pivot stratégique dans l’organisation des déplacements et des échanges entre le centre de Bordeaux et les Hauts de Garonne.

Objectifs

- Reconstruire une identité pour la ville basse à travers la réalisation d’une opération de renouvellement urbain, sur d’importantes disponibilités foncières.
- Réaménager et compléter la trame des espaces publics pour créer de nouveaux lieux d’animation et de sociabilité.
- Susciter la mutation du tissu urbain actuel par une intervention foncière ciblée et par la réalisation d’un programme mixte de construction.
- Affirmer l’identité du quartier.
- Soutenir l’animation commerciale existante.
- Diversifier l’offre d’habitat dans le cadre du processus de renouvellement urbain.
- Améliorer le réseau viaire de desserte.

Partis d’aménagement

- Créer une liaison inter-quartiers par une liaison ville haute/basse en traitant l’allée du parc Palmer et par le renforcement du caractère urbain de l’avenue Jean Jaurès (caractère routier à pacifier).
- Assurer la requalification du quartier par la mise en valeur d’espaces publics de qualité et par la mixité des fonctions urbaines : commerces, requalification de l’habitat, économie.
- Aménager une véritable entrée de ville par la constitution d’un front bâti urbain et par la lisibilité des atouts paysagers, par la plus-value liée aux TCSP et la présence valorisante du pôle intermodal (échange tram/bus), par l’aménagement d’un parvis ou place en relation avec la future gare TER, tramway et la zone commerciale, par l’aménagement d’un parvis devant la mairie, point de départ des nouvelles liaisons piétonnes – vélos entre le bas et le haut Cenon à travers le parc des Coteaux.



Vue d’un îlot © Bordeaux Métropole / Rollet



Plan masse de l’opération © Bordeaux Métropole / Nechtan-Libault



Avenue Jean Jaurès © Bordeaux Métropole / Nechtan-Libault



Parvis de la Mairie © Bordeaux Métropole / Nechtan-Libault

Identification #119-1

Emprise : 10,4 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonage PLU : UM14*4
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d’ouvrage : Bordeaux Métropole
Maîtrise d’œuvre : Agence Nechtan – C. Libault (architecte-urbaniste)
Aménageur désigné : Aquitanis
Type d’opération : restructuration de centre-ville
Procédure opérationnelle : ZAC
Phasage / calendrier : en phase de réalisation, année prévisionnelle de clôture 2020
Coût de l’opération : ZAC : 32,95 M € TTC, dont bilan aménageur : 24,42 M € TTC, dont bilan métropolitain : -6,34 M € TTC, dont participation aux équipements scolaires : 1,20 M € TTC et dont bilan Ville de Cenon : -0,99 M € TTC¹.

1. Source : CRAC 2016 – délibération du 29 septembre 2017 dans « Les projets urbains de la métropole bordelaise », mise à jour février 2019, Bordeaux Métropole.

Programme initial (date source 15/02/19)

Total programme initial de construction en m²	74 588
Surface de construction à réhabiliter (SDP en m²)	1 844
Surface de construction à créer (SDP en m²)	72 744
Logements (nombre)	985
Logements (SDP en m²)	59 146
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	41 205
Logements PLS (SHON en m²)	2 047
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	15 894
Locaux d’activités (SDP en m²)	619
Bureaux (SDP en m²)	3 628
Hôtellerie (SDP en m²)	5 199
Commerces / services (SDP en m²)	3 382
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements à réhabiliter et à créer (SDP en m²)	2 614

Programme réalisé (date source 15/02/19)

Total programme réalisé de construction en m²	60 743
Surface de construction réhabilitée (SDP en m²)	1 844
Surface de construction créée (SDP en m²)	58 899
Logements (nombre)	763
Logements (SDP en m²)	46 121
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	28 180
Logements PLS (SHON en m²)	2 047
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	15 894
Locaux d’activités (SDP en m²)	619
Bureaux (SDP en m²)	3 628
Hôtellerie (SDP en m²)	5 199
Commerces / services (SDP en m²)	2 562
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements réhabilités et créés (SDP en m²)	2 614

RESTE

13 845
0
13 845
222
13 025
0
13 025
0
0
0
0
820
0
0

PROJET EN COURS

27. Berges de Lissandre PHASE DE PRÉPARATION

Contexte

Le projet des Berges de Lissandre (ex William Pitters) est au cœur d'un secteur en mutation ayant de forts potentiels d'évolution : le parc de l'Ermitage, le futur projet des Cascades, le pont Chaban-Delmas, le pôle multimodal Cenon Pont-Rouge, etc. Au nord, le site s'infiltre à la croisée des lignes paysagères des berges et des coteaux qui se rassemblent en un point et forment l'identité paysagère de la rive droite.

Enjeux urbains

- Situé sur la commune de Lormont en limite avec Bordeaux et Cenon, avec une superficie de 5,6 hectares, il est classé en zone rouge hachurée de bleue : secteur inondable sous 1 m d'eau en centennal.
- Sa situation entre la voie fret en talus et la voie LGV Paris-Bordeaux en viaduc lui confère une contrainte additionnelle.

Enjeux sociaux

- Proposer une offre diversifiée de logements tout en favorisant la densité résidentielle.
- Mixité fonctionnelle entre habitat, commerce et services.
- Garantir une mixité sociale.

Objectifs

- Répondre aux nuisances sonores, générées par la voie LGV, par le développement d'un «îlot-écran» ayant un rôle de protection des bruits pour les futurs habitants et d'éponge acoustique pour améliorer la situation des riverains.
- Développer une façade poreuse, alternant bâtiments et paysage, accompagné par des noues paysagères gérant les eaux pluviales pour répondre à sa situation en zone inondable.
- Garantir une harmonie avec le paysage environnant par un épannelage des hauteurs des berges aux coteaux et une percée visuelle vers les Berges de la Garonne.

Partis d'aménagement

- Le projet s'insère dans le territoire : sa silhouette urbaine s'inscrit entre berges et coteaux, des promenades est-ouest relient les quartiers jusqu'à la Garonne.
- Une mise à distance face au talus de la voie fret anticipe l'ouverture du quartier avec la création d'une voie verte, les «berges en écho», sur cette voie mise à plat.
- Des liaisons douces est-ouest intègrent le traitement des eaux pluviales par un système de noue paysagère et reliant les berges de la Garonne et les coteaux.
- Le projet prévoit de se protéger des nuisances sonores par :
 - un bâtiment-écran : mixité d'usages ;
 - des logements orientés nord / sud perpendiculaires à la propagation du bruit ;
 - des façades sud protégées par une double peau ;
 - une façade nord plus hermétique.



Plan masse © Ville de Lormont / AAUPC



Les passerelles de Garonne © Ville de Lormont / Clairtienne / AAUPC



Les passerelles de Garonne © Ville de Lormont / Clairtienne / AAUPC

Identification #249-6

Emprise : 5,6 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire : multiples
Zonage PLU : UP29-4
Vocation : habitat
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Lormont
Maîtrise d'œuvre : Patrick Chavannes (AAUPC) mandataire, IOSIS (bet infra), Franck Boutté (bet environnement) et Avel Acoustique (bet acoustique)
Aménageur désigné : Clairtienne
Type d'opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : OPA
Phasage / calendrier : en phase de préparation, année prévisionnelle de clôture 2020
Budget : non renseigné

Programme initial (date source 30/07/18)

Total programme initial de construction en m²	50 500
Logements (nombre)	650
Logements (SDP en m²)	45 500
Logements en accession aidée (SHON en m²)	4 550
Logements en accession libre (SHON en m²)	30 940
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	10 010
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	5 000
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	0

Programme réalisé (date source : néant)

Total programme réalisé de construction en m²	14 423
Logements (nombre)	206
Logements (SDP en m²)	14 423
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	8 030
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	6 393
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	0

RESTE

36 077
444
31 077
4 550
22 910
0
3 617
0
0
0
0
5 000
0
0



Ambiance du quartier © Ville de Lormont / Clairtienne / AAUPC

OPÉRATION EN COURS

28. Quartier de l'Ermitage / Cascades de Garonne PHASE DE PRÉPARATION

Contexte

Le réaménagement des bords de Garonne entre le pont d'Aquitaine et le pont Chaban-Delmas fait l'objet d'une réflexion des acteurs et opérateurs autour de la programmation économique de la zone. Plusieurs éléments caractérisent ce projet :

- Un positionnement affirmé de pôle aqua-ludique sur le site du parc de Lissandre. Cette opération, qui associerait un hôtel, un centre de remise en forme, des restaurants et 250 logements, est portée pour partie par un opérateur privé.
- Un environnement fortement marqué par des activités liées au port (GPMB et CNB qui cherchent à s'étendre).
- À l'étude depuis 2010, passé entre les mains de différents opérateurs et architectes, le projet peine à passer au stade opérationnel.

Enjeux urbains

- Contribuer à la jonction entre le secteur classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et la seule ZPPAUP de l'agglomération bordelaise : le vieux bourg de Lormont).
- Réaménager les anciennes carrières d'extraction de calcaire.
- Modifier l'image de la Rive Droite par un geste architectural fort.
- Revitaliser l'Arc entre les deux ponts.
- Valoriser les berges de la Garonne et reconquérir le fleuve pour les activités nautiques.
- Mettre en valeur la biodiversité du fleuve.

Enjeux sociaux

- Mixité fonctionnelle entre habitat, commerce, services, équipements.
- Proposer une offre en équipements pour tous les âges.
- Mobiliser les friches industrielles pour un ambitieux programme résidentiel et touristique.

Enjeux économiques

- Développer le tourisme d'agglomération et le tourisme fluvial.
- Profiter des avantages fiscaux de zone franche.

Objectifs

- Apporter une offre de loisirs inédite à la population, avec un équipement thermo-ludique original, inexistant sur l'agglomération.
- Engager une restructuration urbaine et touristique le long de la Garonne.
- Attirer des entreprises et emplois, susceptibles de se mettre en synergie avec cet équipement.

Partis d'aménagement

- L'aménagement des berges, des embarcadères, pontons, une halte nautique, un port de plaisance.
- Mise en valeur des belvédères et de l'eau du forage naturellement chaude (42°C).



Plan masse © Ville de Lormont / BLP



Le complexe aqua-ludique © Ville de Lormont / BLP



Ambiance du quartier © Ville de Lormont / BLP

Identification #249-2

Emprise : 9,4 ha
Occupation avant projet : multiples
Propriétaire(s) : multiples
Zonage PLU : UM14*4
Vocation : mixité fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Lormont
Maîtrise d'œuvre : BLP (architecte-urbaniste), LS2 Paysages
Aménageur désigné : SEM Monts des Lauriers ou Pichet
Type d'opération : développement urbain
Procédure opérationnelle : OPA
Phasage / calendrier : en études
Coût de l'opération : non renseigné

Permis de construction 3324912X0046 annulé et PC 16Z0057 non commencé (date source 01/07/16)

Programme initial (date source 06/06/17)

Total programme initial de construction en m²	69 205
Logements (nombre)	403
Logements (SDP en m²)	28 925
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	28 925
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	0
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	4 400
Hôtellerie (SDP en m²)	4 000
Commerces / services (SDP en m²)	2 332
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	29 548

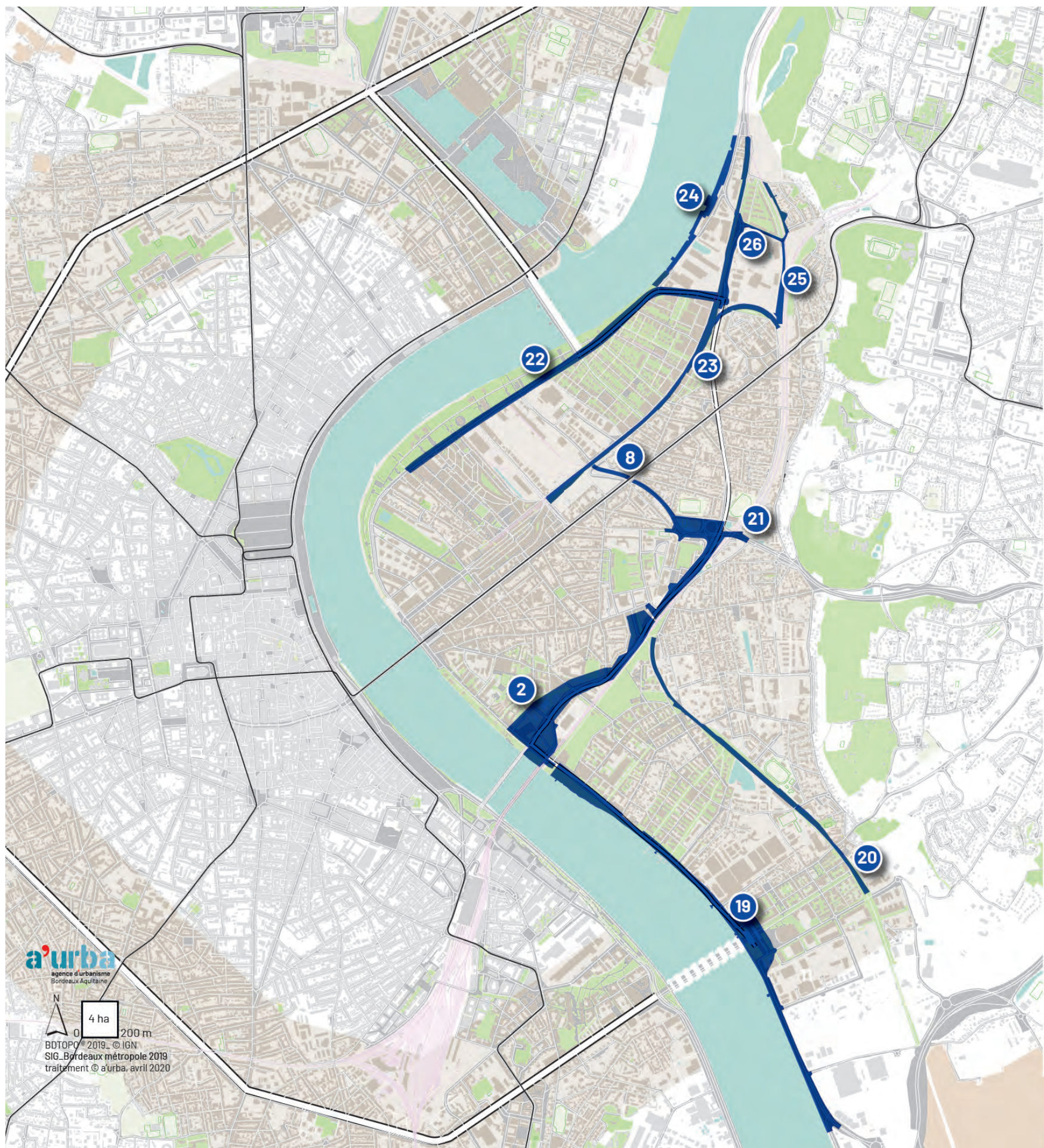
Programme réalisé

Total programme réalisé de construction en m²	0
Logements (nombre)	0
Logements (SDP en m²)	0
Logements en accession aidée (SHON en m²)	0
Logements en accession libre (SHON en m²)	0
Logements PLS (SHON en m²)	0
Logements PLUS et PLAI (SDP en m²)	0
Locaux d'activités (SDP en m²)	0
Bureaux (SDP en m²)	0
Hôtellerie (SDP en m²)	0
Commerces / services (SDP en m²)	0
Activités industrielles (SDP en m²)	0
Équipements (SDP en m²)	0

RESTE

69 205
403
28 925
0
28 925
0
0
0
0
4 400
4 000
2 332
0
29 548

2 Description des projets d'aménagements de voies



La régénération urbaine en cours

Périmètres des principaux projets

Projets d'espaces publics majeurs

Liste des projets et études

- 2. Quartiers Deschamps-Belvédère
- 8. Prolongement rue Cousteau
- 19. GAM quai de la Souys
- 20. Voie Eymet
- 21. Joliot-Curie et Entre-deux-Mers
- 22. Parkway
- 23. Brazzaligne
- 24. Berges de Garonne
- 25. Allées de Lissandre
- 26. Site propre André Ricard

- Barrières
- Périmètre d'influence des boulevards
- Espaces de nature
- Équipements en plein air / sportifs
- Agriculture / vignes
- Tramway
- Voies ferrées

1. Projet Parkway

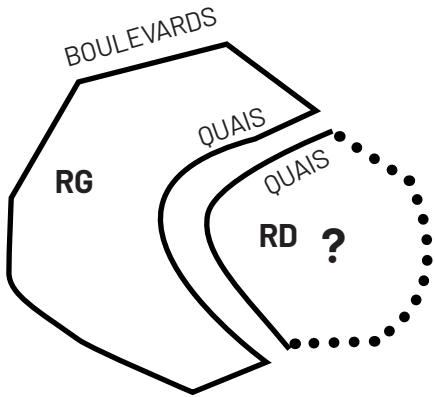
La transformation des quais de Bordeaux rive droite a démarré avec le projet d'aménagement cœur de Bastide et le projet du paysagiste Michel Desvigne. Le quai des Queyries est conçu comme une voie traversant un parc avec un trafic réduit, des traversés maximum et une place pour les modes actifs prépondérantes. Cette séquence s'arrête au sud à la place Stalingrad et au nord à la rue Reignier.

Le projet Parkway (séquences 1 et 2 de la carte ci-contre) a vocation à prolonger cet aménagement jusqu'au giratoire de la Souricière. Cependant, la contre-allée disparaît dans le projet Parkway.

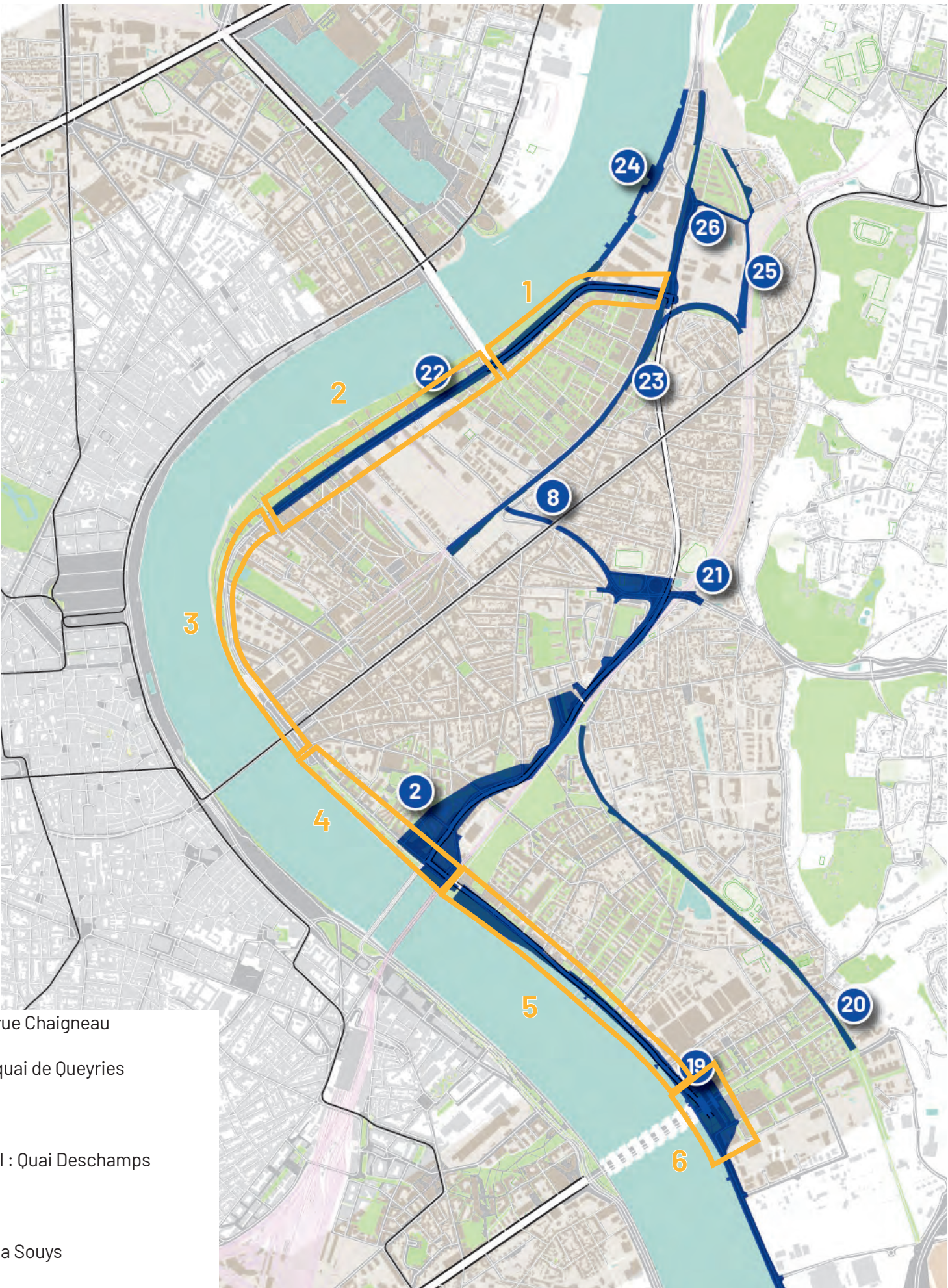
Le prolongement au sud est prévu dans le cadre de la ZAC Garonne-Eiffel (séquence 4 de la carte ci-contre). Le développement du parc aux Angéliques entre les Ponts de pierre et Saint-Jean est un premier pas de cette transformation progressive.
Pour plus d'informations sur les séquences 1 du quai de Brazza et les séquences 5-6 du quai de la Souys, se référer à la partie 5 de l'étude.

Sur la rive gauche, les quais forment avec les boulevards une boucle concentrique.
Quelle complémentarité entre les quais et d'éventuels boulevards sur la plaine rive droite ?

Parc aux Angéliques

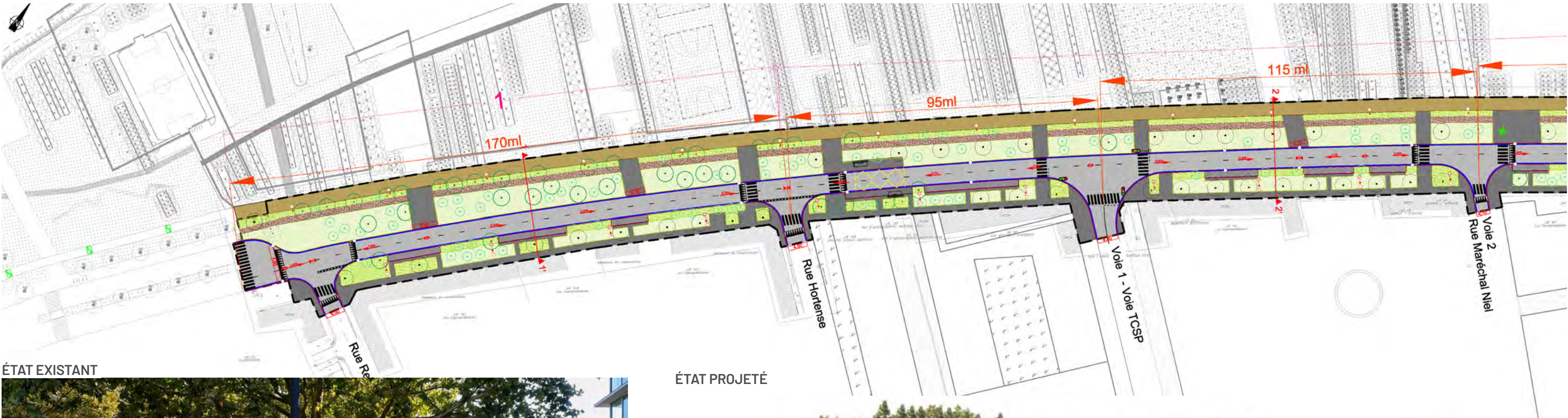


Séquences du projet Parkway



- 1. « Parkway » Nord: Quai de Brazza+ rue Chaigneau
- 2. « Parkway » Sud: Quai de Brazza + quai de Queyries
- 3. Cœur de Bastide : Quai de Queyries
- 4. Secteur Deschamps Garonne-Eiffel : Quai Deschamps
- 5. Garonne Eiffel : Quai de la Souys
- 6. Tête de pont Simone-Veil : Quai de la Souys

Séquence 2 : Quai des Queyries, projet Parkway



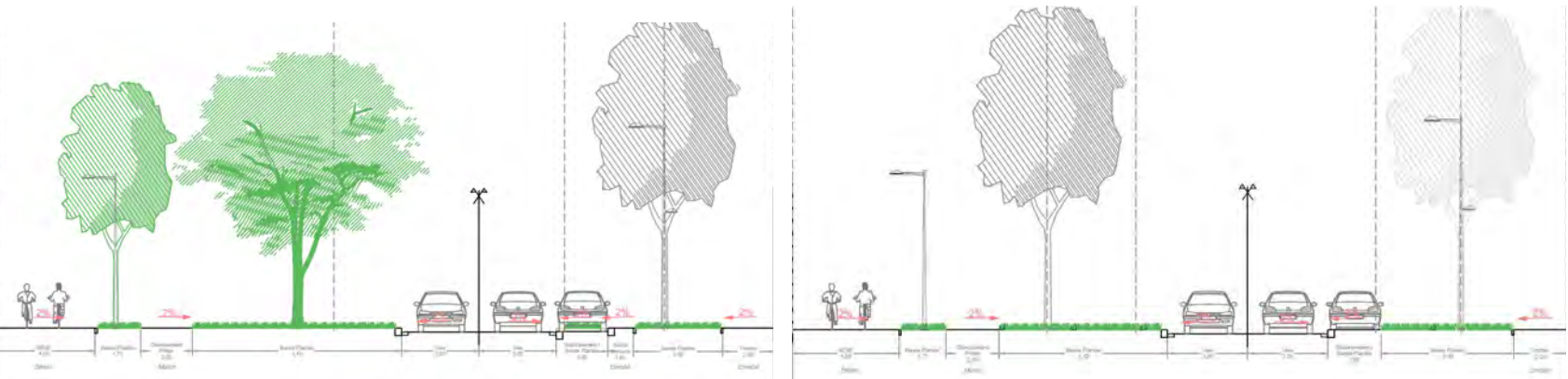
ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJETÉ



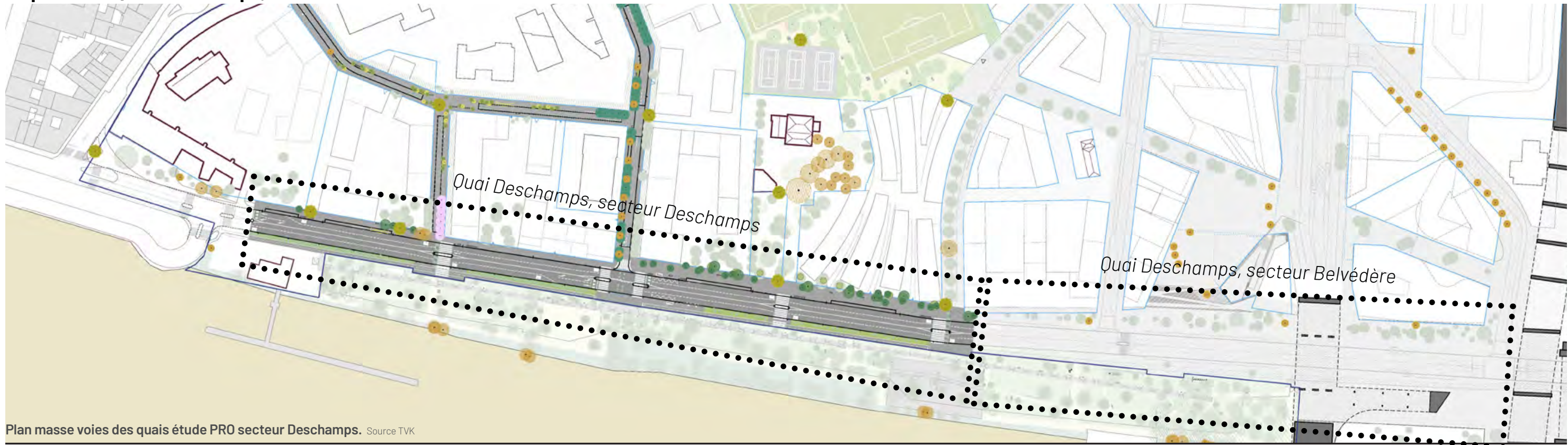
Axonométrie représentative du tronçon de la rue Reigner à la rue Hortense. Source : Signes Paysages



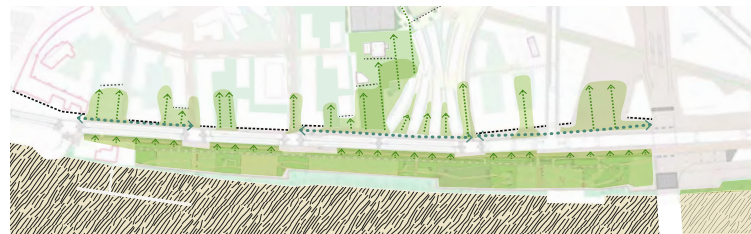
Profil en travers à un alignement de platanes 1/10. Source : Setec

Profil en travers à un alignement de platanes 2/10. Source : Setec

Séquence 4: Quai Deschamps, ZAC Garonne-Eiffel



Source TVK



Parc aux Angéliques



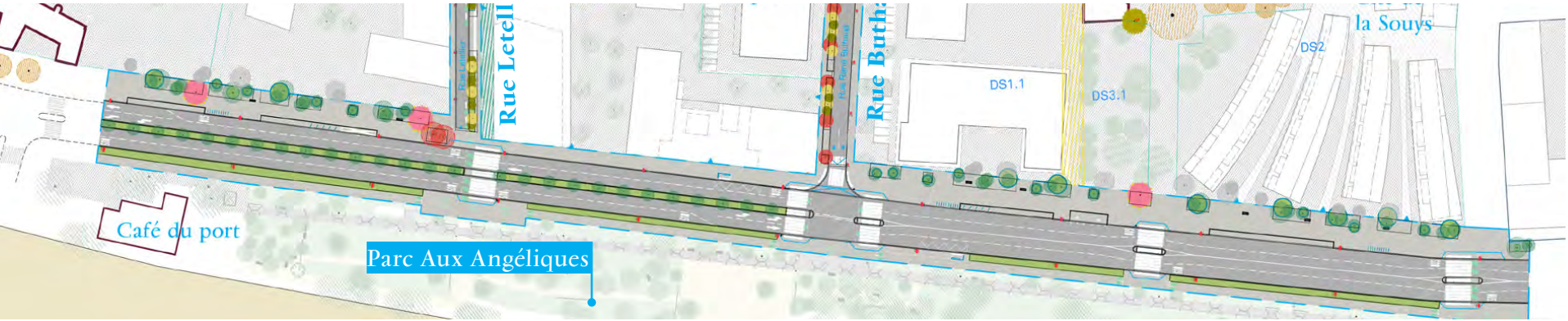
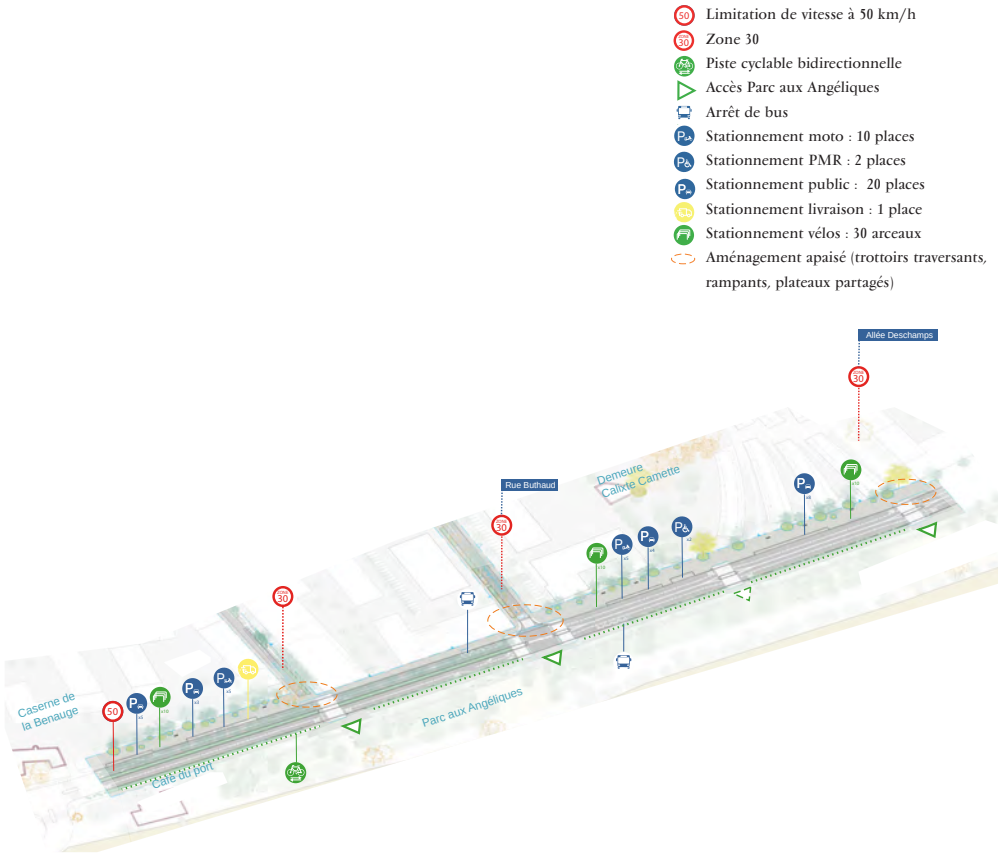
Parc aux Angéliques



Quai Deschamps



Quai Deschamps



Quai Deschamps, secteur Deschamps

Quai Deschamps, secteur Belvédère



Séquence 3: Quai des Queyries, Cœur de Bastide



Source: page WEB BMA



2. Intégration de la ligne TC « Pont à Pont »

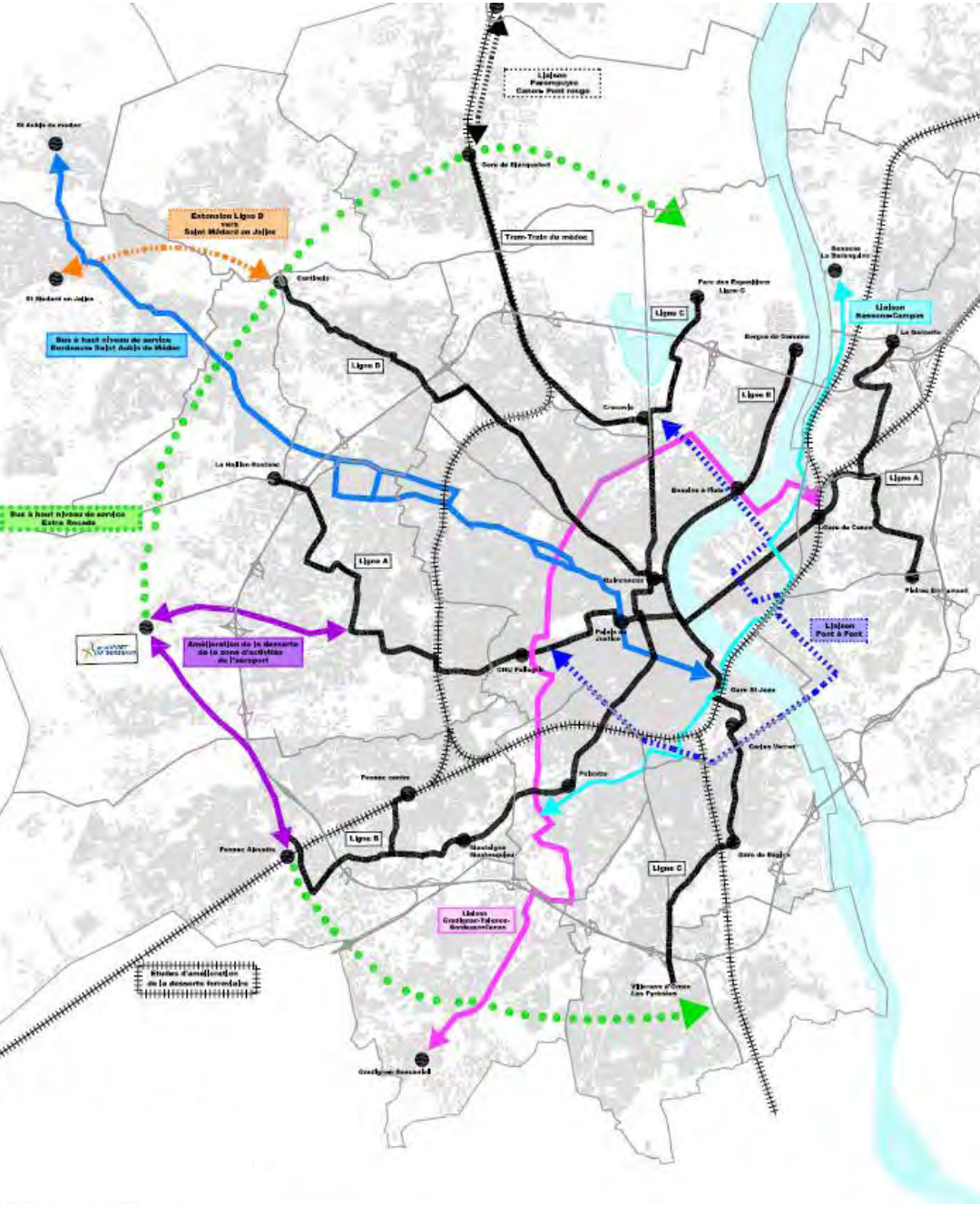
Au sein de la délibération de janvier 2016, la ligne « Pont à Pont » faisant trait d’union entre le pont Jacques Chaban-Delmas et le futur pont Simone-Veil compose l’un des huit axes de développement des transports en communs inscrits au SDODM.

Son tracé permettra de **favoriser la multimodalité et la desserte d’équipements des deux rives** :

- Il croise à plusieurs points les lignes de tramway A, B et C ainsi que la ligne Bassens-Campus
- Il dessert notamment le CHU, le Stade Chaban-Delmas, l’Arena, la nouvelle Clinique Bordeaux Tondu, la Cité du Vin et plus localement le cinéma Festival de Bègles ainsi que la médiathèque et la piscine municipale André Granjean à Floirac.

Il est envisagé un site propre à 60% à la mise en service en 2024 et jusqu’à 90% à terme.

La ligne Pont à Pont dans le SDODM Bordeaux Métropole



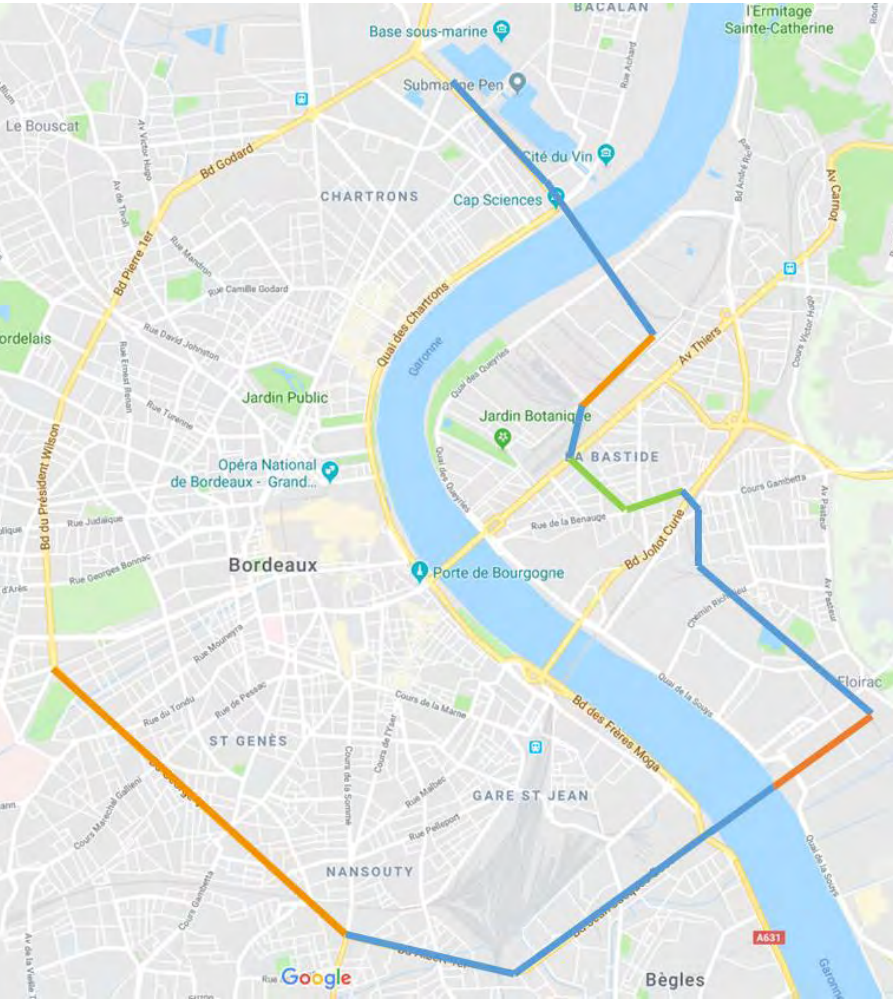
- Études opérationnelles
- Études pré-opérationnelles
- Études prospectives

Après plusieurs études de faisabilité pour acter du tracé définitif, **il a été choisi fin 2019 le tracé empruntant la voie Eymet ainsi que la rue des Queyries (longeant la Brazzaligne)**, notamment pour des raisons de maîtrises foncières.

Une ligne dépendante d’aménagements de voirie importants :

- Voies nouvelles créées dans le cadre des projets urbains Brazza et Garonne-Eiffel.
- Trémie Benaugue sous la ligne LGV.
- Mise en service du pont Simone Veil.
- Réalisation d’un troisième dépôt de bus envisagé sur Floirac pour 2024.

De 60% à 90% du parcours en site propre Bordeaux Métropole

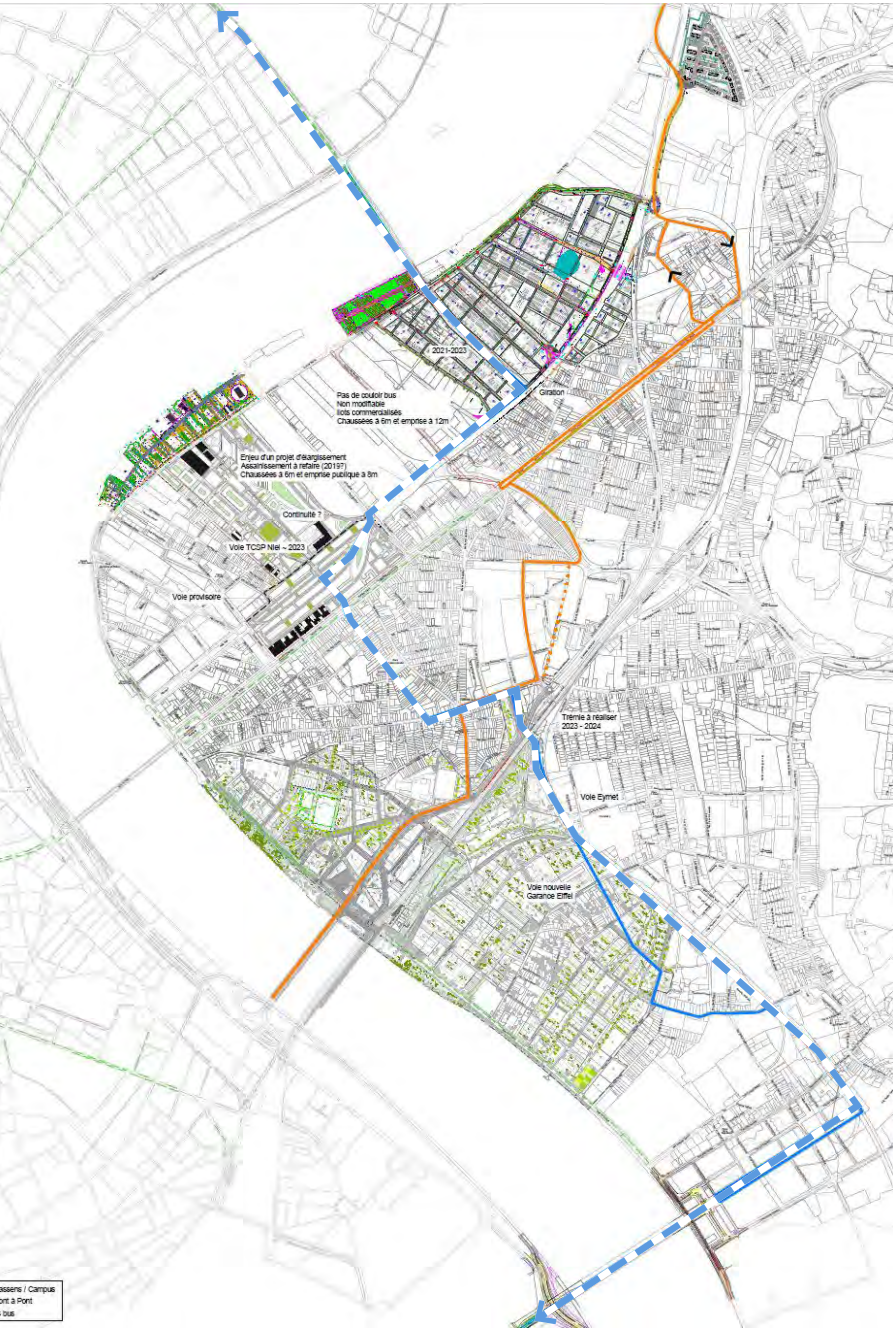


- Couloir bus à la mise en service
- Couloir bus envisageable à terme
- Site banalisé

Enjeux

- Arbitrer sur les terminus de la ligne.
- Veiller à faire concorder la mise en service de la ligne avec les temps de réalisations des projets urbains.
- Veiller à allier efficacité de la desserte grande distance et besoins locaux de desserte.

Un tracé traversant les cœurs de quartier Bordeaux Métropole



- Ligne pont à pont
- Ligne Bassens-Campus

Rive gauche - Section Lucien Faure

Un site propre central interrompu avant l'intersection avec la place Latule.



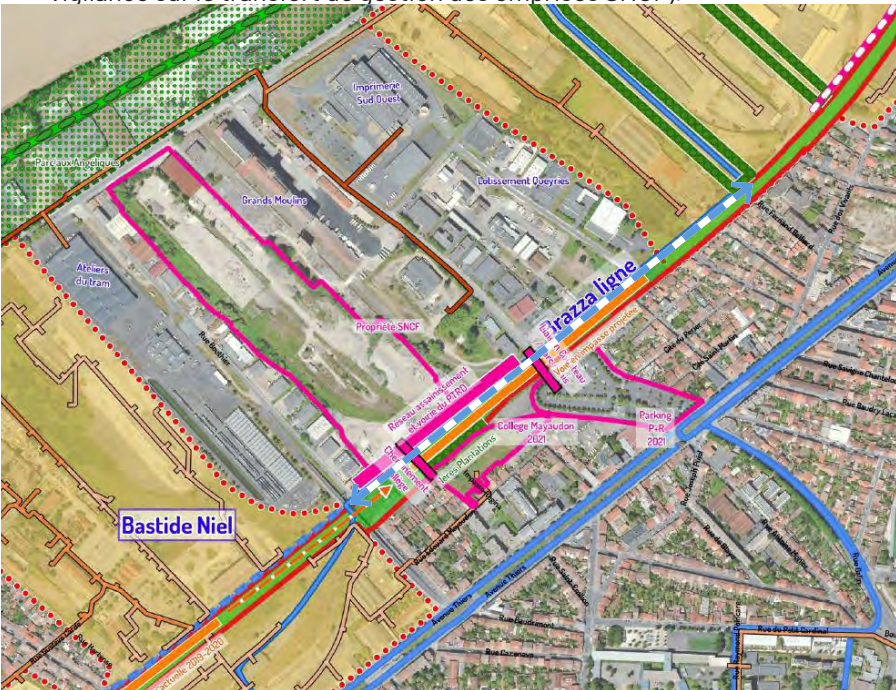
Rive droite - Section Brazza

Une traversée du quartier Brazza exclusivement TC, piétons, vélos. Livraison pour 2023.



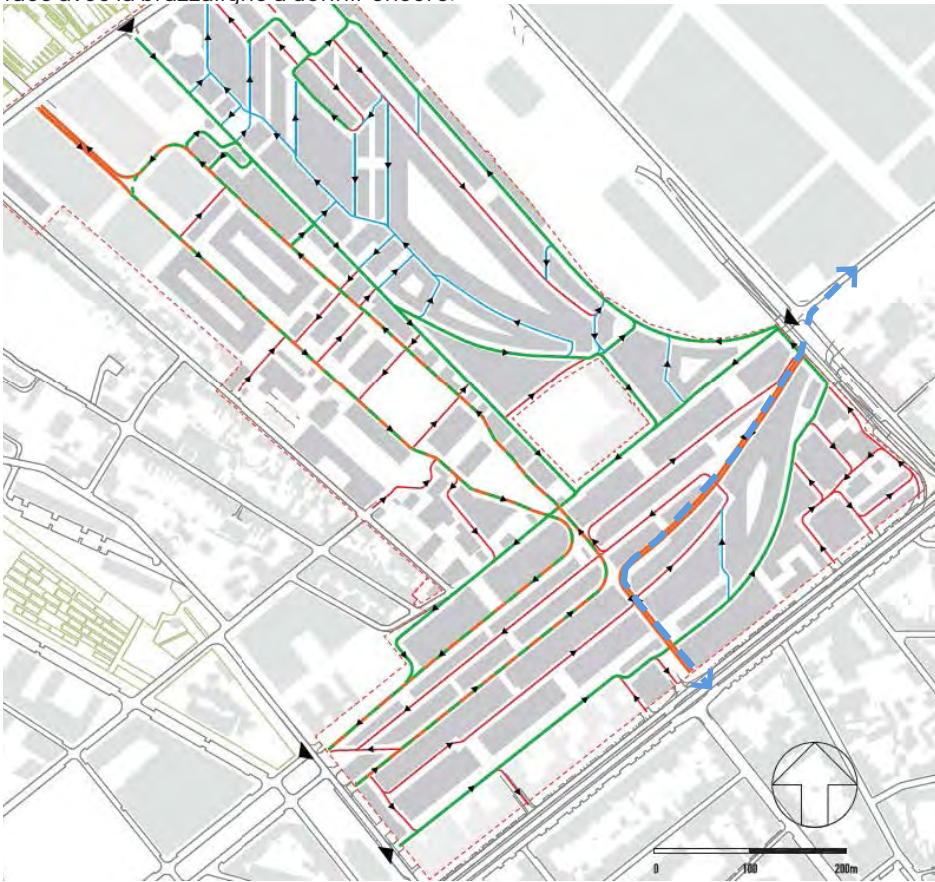
Section Brazzaligne - rue des Queyries

- À la mise en service, passage sur la rue des Queyries.
- À terme, passage sur la Brazzaligne avec une voie bus dédiée (mais point de vigilance sur le transfert de gestion des emprises SNCF).



Section Bastide Niel

Voie 30 km/h. Un point de rotule clé de l'itinéraire et pourtant peu lisible. Une interface avec la brazzaligne à définir encore.



Section Cours le Rouzic

Voie déjà circulée par un bus (cités 45). Une voie étroite. Études en cours.



Section Rue de la Benaugue

Voie déjà circulée par un bus (actuelle Liane 10). Études en cours.



Section Trémie Benauge

Voie bus prévue dont la réalisation est déléguée à l'EPA.
Mise en service prévue pour 2024.



Section voie Eymet (entre avenue du 11 Novembre 1918 et rue Paul Lafargue)

D'une largeur variable, il est prévu de récupérer les délaissés et optimiser l'espace afin d'y aménager la voie bus.
Mise en service prévue pour 2023.



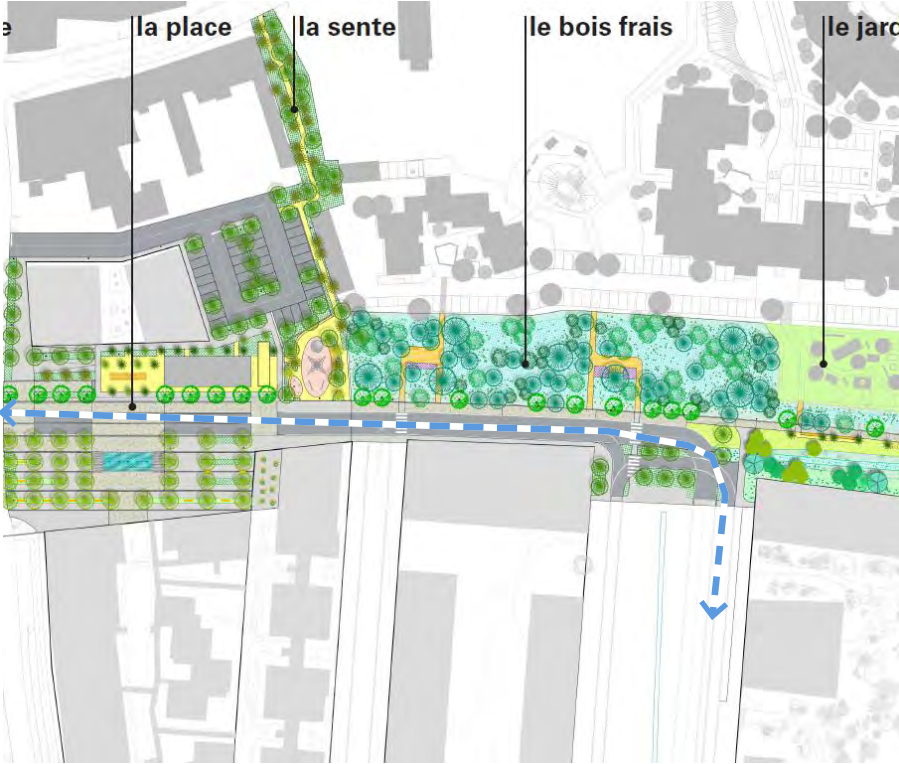
Section voie Eymet (entre les rues Paul Laffargue et Jules Guesde)

Études en cours.



Section voie Eymet (ZAC des Quais)

4ème phase de la ZAC des Quais en cours d'études par la MOE ZAC en interface avec la DGM.



Section avenue de la Garonne et pont Simone-Veil

L'avenue de la Garonne traversant la ZAC des Quais pourrait être aménagée avec des voies bus dédiées à terme. Le pont Simone Veil prévoit une voie bus en double sens.



Section boulevards Jean-Jacques Bosc

Amorce de la ligne pont à pont sur la rive gauche sud, en partie équipée de voies bus dédiées.



3. Intégration de la ligne Bassens-Campus

La liaison Bassens-Campus a été mise en service en novembre 2019 dans sa première phase, sous le nom de Corol 31. A terme, il s'agit de mettre en place un bus à haut niveau de service, intermédiaire entre bus classique et tramway/busway. Le potentiel de fréquentation est estimé à 22 800 montants par jour.

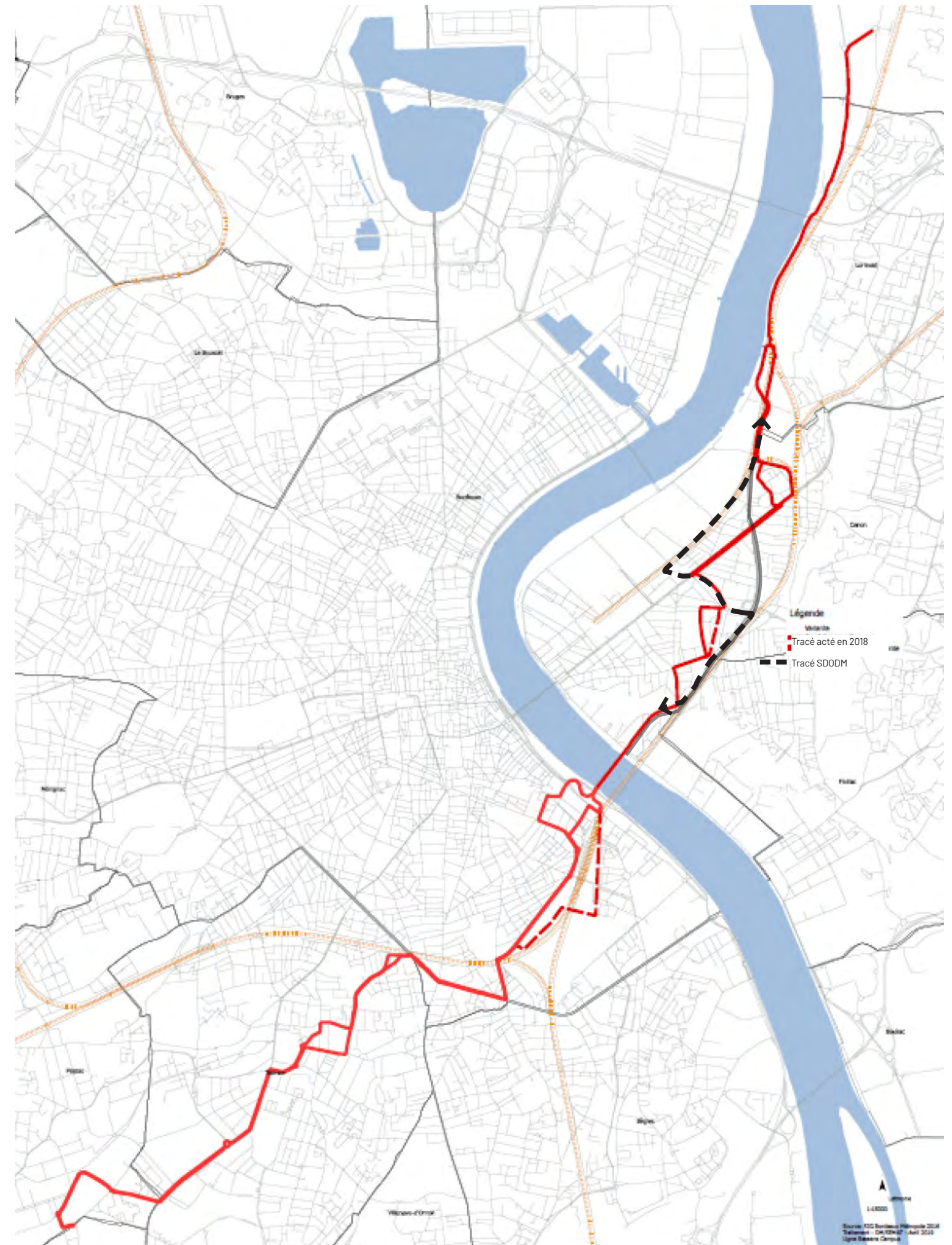
Une mise en service et des aménagements progressifs :

- Mise en service en novembre 2019 avec des aménagements peu coûteux mais efficaces.
- D'ici 2023 : mise en place d'un parc-relais et réalisation de travaux d'infrastructures tout au long du tracé permettant de donner un haut niveau de performance à la ligne :
 - P+R de Puy-Pelat ;
 - aménagements de la section Bassens-souricière ;
 - aménagement du boulevard Joliot Curie et du pont St Jean ;
 - réflexion en cours sur la route de Toulouse.
- Après 2023 : poursuite des aménagements avec notamment l'électrification à terme de la ligne, avec mise en circulation de véhicules électriques.

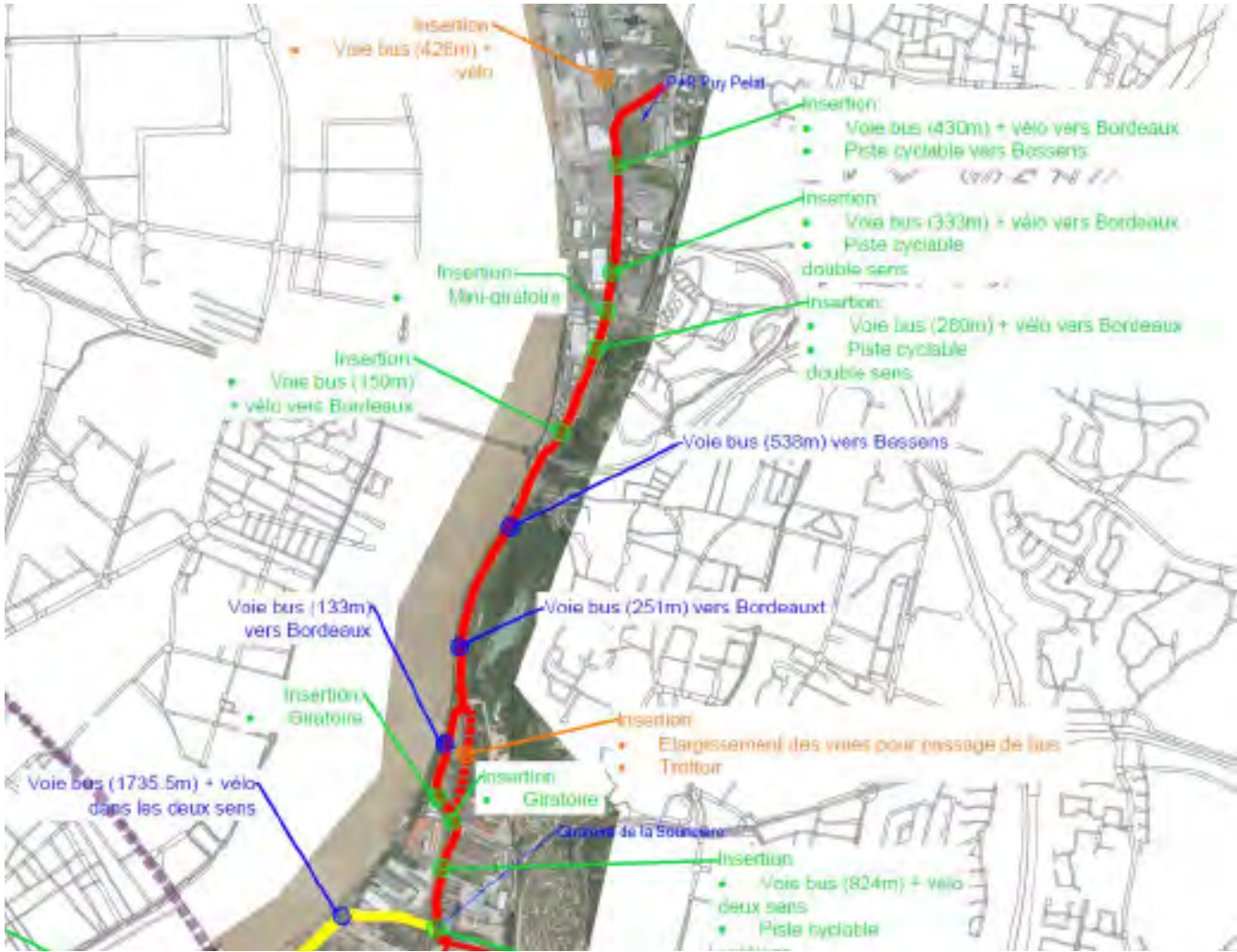
Dédié au transport en commun, cet itinéraire jouxte les boulevards André Ricard et Joliot-Curie en parallèle, en traversant les quartiers constitués. Elle emprunte donc des rues étroites où l'aménagement d'un site propre n'est pas toujours possible.

Par ailleurs, depuis la définition des grands principes de son itinéraire au SDODM, le parcours de cette ligne a été sensiblement modifié sur la plaine rive droite :

- À la Benaugue il va passer dans l'intérieur du quartier plutôt que d'emprunter le boulevard Joliot-Curie, moyennant quelques détours. Il faudra donc s'assurer que les aménagements de site propre assurent la performance de la ligne en termes de temps de parcours pour compenser le caractère moins direct qu'initialement envisagé (ce qui est justifié par le fait de passer au cœur du quartier, là où se concentre la demande, plutôt que de privilégier des déplacements de grande distance).
- À Brazza, la ligne ne pouvant pas emprunter à court ou moyen terme la Brazzaligne, elle passe par la gare de Cenon et l'avenue Thiers et donc ne desservira pas directement le nouveau quartier Brazza. Il faudra donc être très vigilant quant à la perméabilité de la voie ferrée et des quartiers constitués pour permettre aux futurs habitants et actifs de ce nouveau quartier de pouvoir utiliser cette ligne, essentielle dans le maillage de desserte en transports collectifs qui a guidé la conception du quartier.



Plusieurs variantes de tracés étudiées



Giratoire de « La souris »

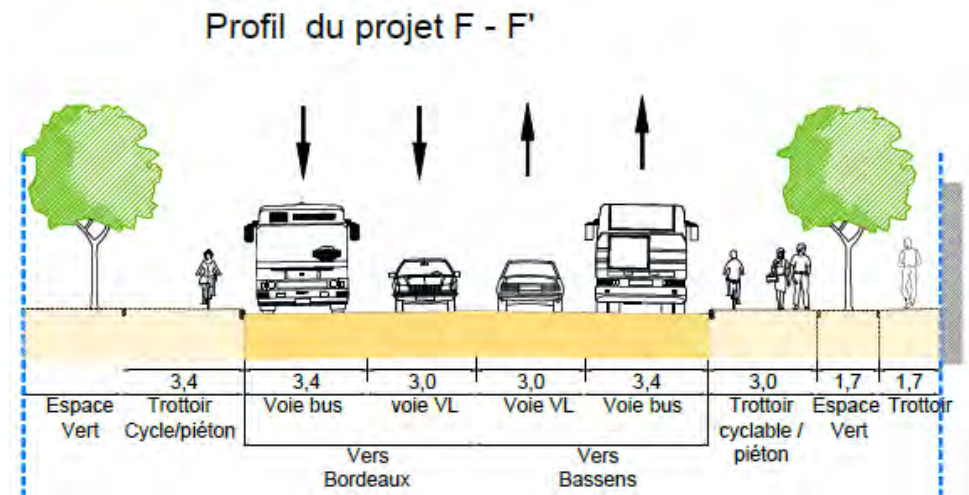
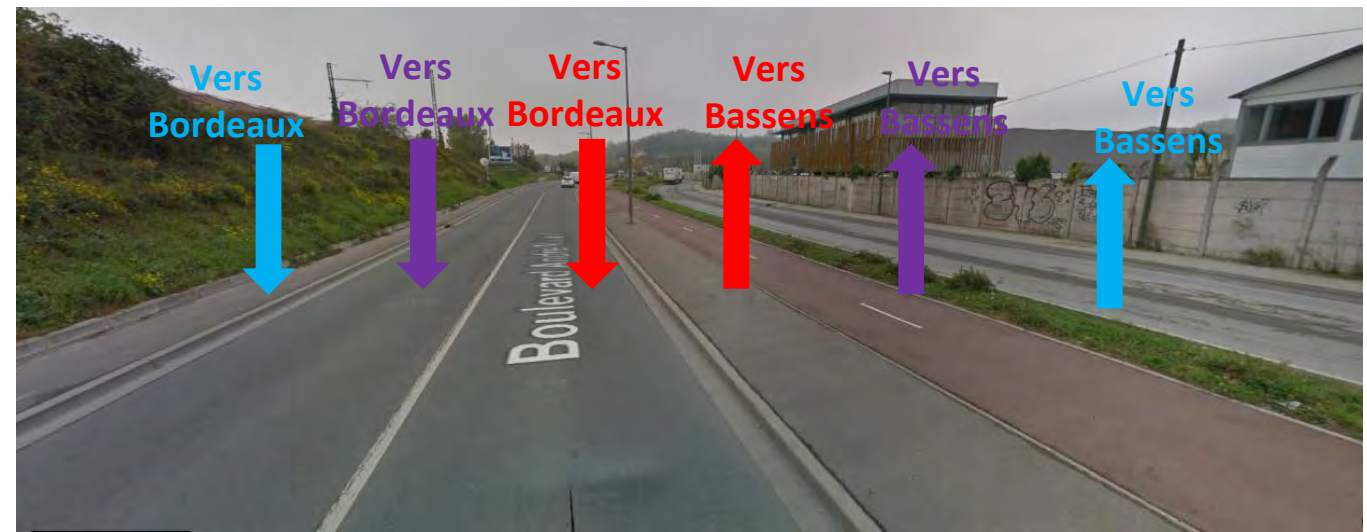
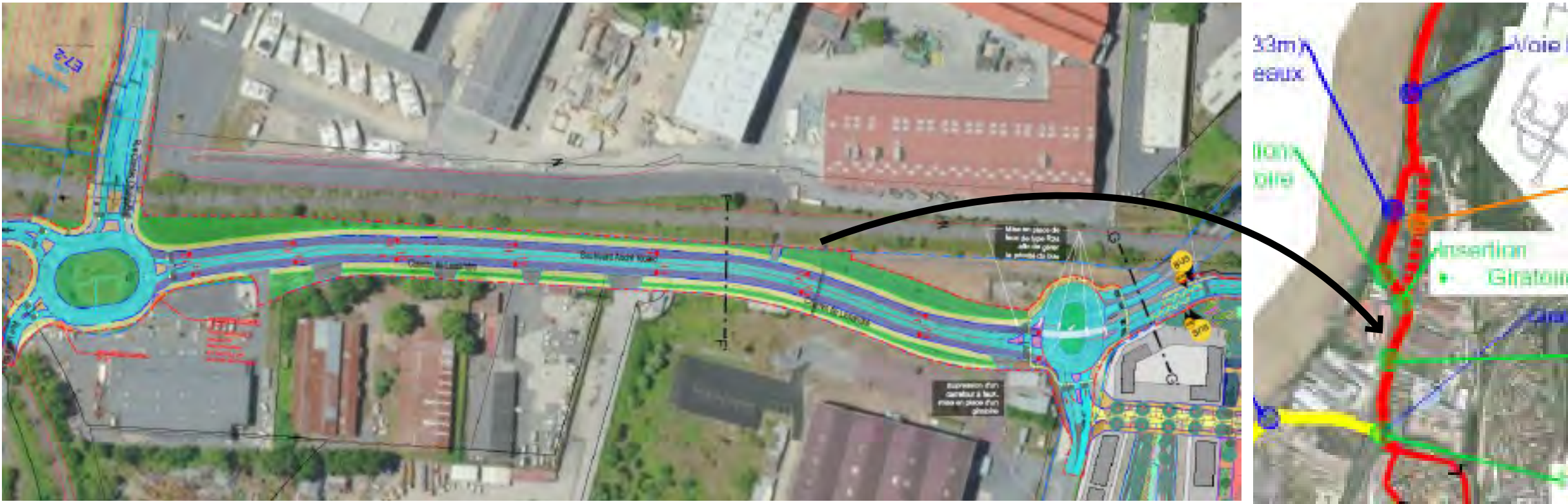


Avenue Thiers



Des variantes d'intégration : zoom sur la section nord du boulevard André Ricard
Aménagements 2020-2023

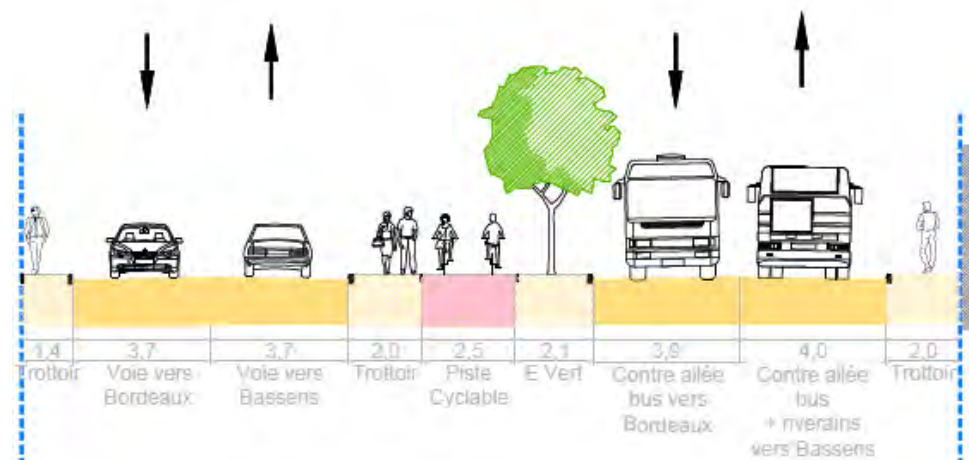
Source : Bordeaux Métropole, DG Mobilités ; Juillet 2018



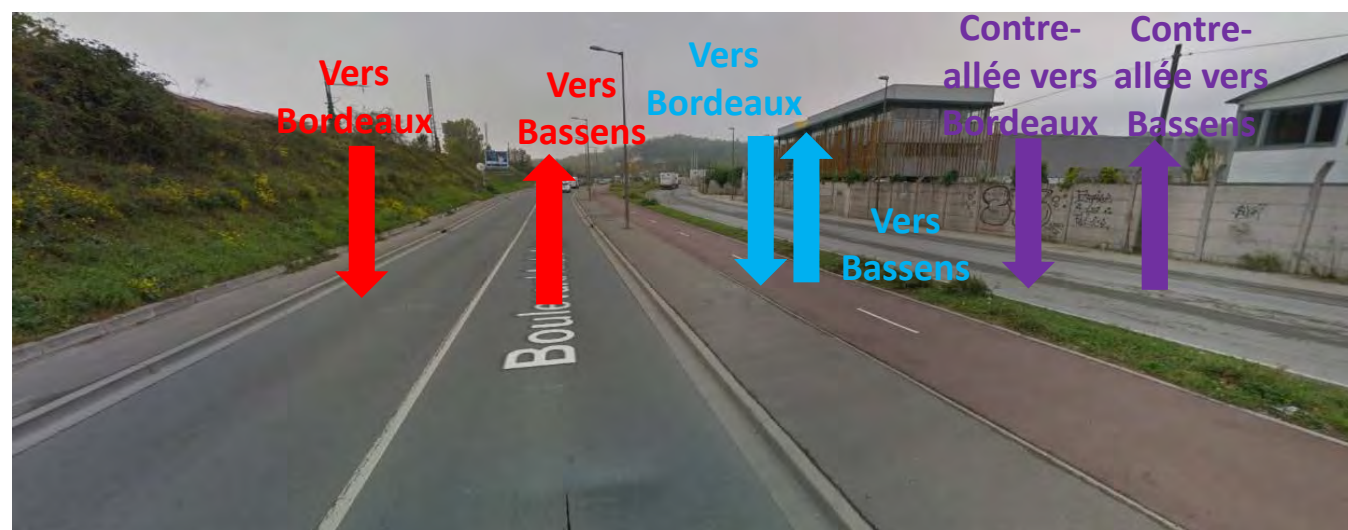
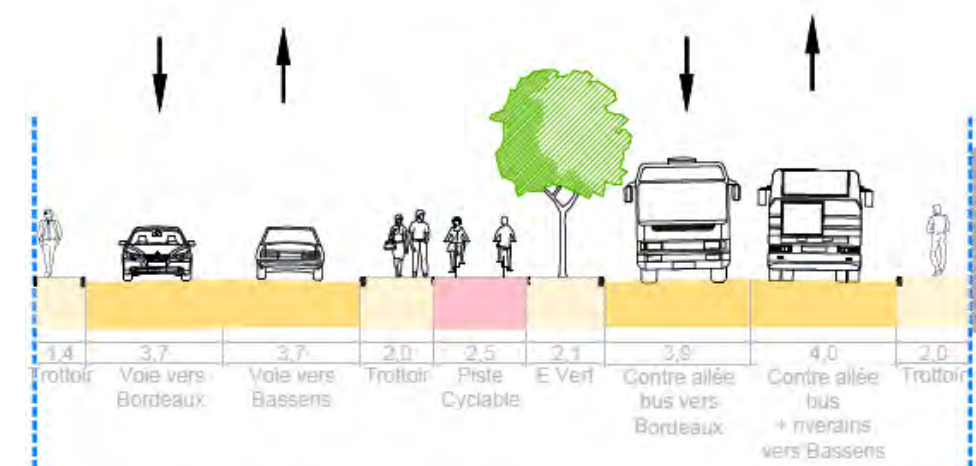
Voie Voie Vélo Voie VL Voie Bus + Vélo



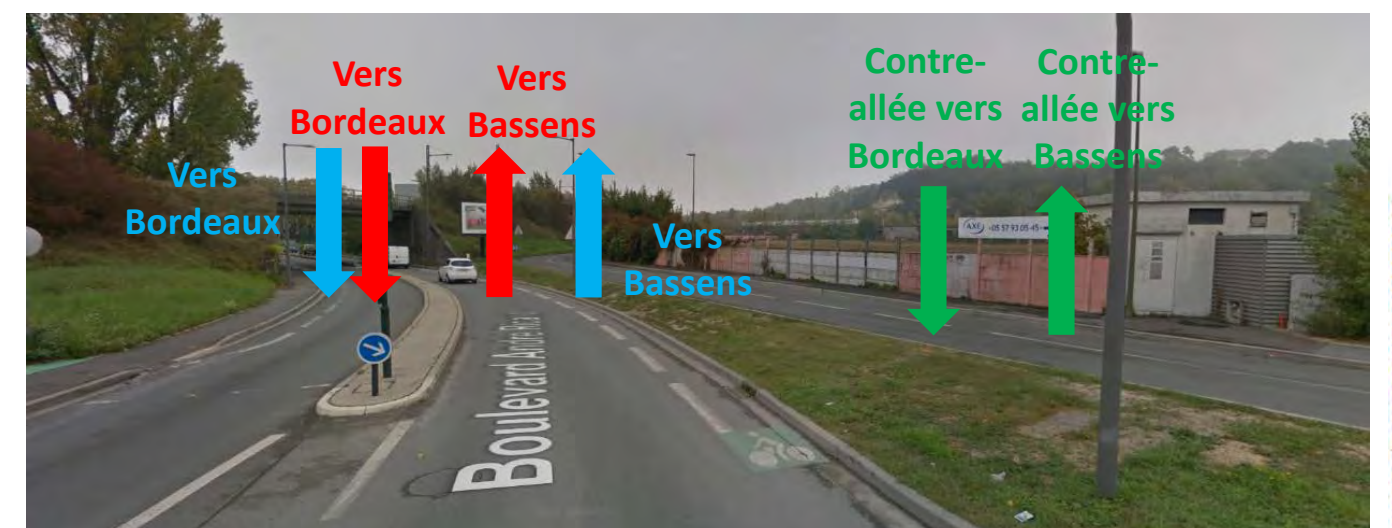
Profil du projet F - F'



Profil du projet F - F'



■ Voie Bus
 ■ Voie Vélo
 ■ Voie VL
 ■ Voie Bus + Vélo



■ Voie Bus
 ■ Voie Vélo
 ■ Voie VL
 ■ Voie Bus + Vélo

Chef de projet : Sophie Haddak-Bayce

Sous la direction de : Jean-Christophe Chadanson / Jean-Marc Offner

Équipe projet : Louise Baixe, François Péron, Claire Sèze, Anaïs Turquetil

Avec la participation de : Guillaume Bernard, Thierry Bucau, Laurent Dadies, Anne Delage, Caroline De Vellis, Hélène Dumora, Vincent Laguille, Thibaut Lurcin

Conception graphique : Olivier Chaput